



MANZIAT

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

2014



Basket-ball **Judo** **Football**
Volley-ball **Tennis de table**
Badminton **Tennis** **Gymnastique**
Handball

numéro 25

SOMMAIRE

	PAGES
• Le Mot du Maire.....	1
• État civil 2014	2
• Le Budget Assainissement 2014	3
• Le Budget général 2014	4-5
• Commission Environnement.....	6
• Commission Assainissement.....	7
• Commission Communication/Manifestations	8
• Commission CLES	9
• Commission Bâtiment	10
• Commission Urbanisme	10
• Commission Voirie	11
• Fleurissement	11
• FLO'wer	12
• Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles	13
• École Primaire Publique	14
• Sou des Écoles Laïques	15
• École Saint-Joseph.....	16-17
• Le restaurant scolaire	18
• Les sapeurs-pompiers	18
• Bibliothèque municipale	19
• Les Amis du Patrimoine	20
• Les Amis de La Loëze	20
• Société de Pêche Le Goujon	21
• Le Football Club	22
• Amicale des Supporters du FCM	23
• Essor Bresse Saône	23
• Manziat Bad loisirs	24
• Les Gazàfonds	24
• Amicale Boule	25
• Gymnastique Volontaire	26
• Les conscrits de la Classe 5	26
• Union Musicale	27
• Société Musicale La Jeanne d'Arc	28
• Chorale de Bouche à Oreille	29
• Tennis Club	30
• Club de l'Amitié	30
• Paroisse catholique Manziat-Asnières.....	31
• Office de Tourisme	32
• Comité de Jumelage du Canton de Bâgé	33
• CAF - Secours Catholique - Ain Domicile Service - Amfd 01	34
• ADMR - Val de Saône Intermédiaire - ADAPA	35
• Liste des Associations locales	36
• Renseignements utiles	37

MANZIAT

Bulletin Municipal d'informations N° 25

Photos : Mairie de MANZIAT (Ain)
et Associations locales de MANZIAT (Ain)

COMIMPRESS • Dépôt légal 4^e Trimestre 2014

Le Mot du Maire

Mesdames, messieurs,

C'est avec un grand plaisir que j'entame la rédaction de l'éditorial du premier bulletin de cette nouvelle mandature. Avec plaisir puisque c'est pour moi la première occasion en tant que maire de m'adresser à vous tous depuis les dernières élections municipales. Ces premiers mois passés à gérer les affaires de la commune ont été riches : riches en émotions, en doléances, en informations, en réunions, en contacts avec les différents services du département et de l'Etat, parfois complexes mais nécessaires à la bonne marche d'une commune.



L'édition du bulletin municipal annuel est toujours un moment important pour nous, élus. C'est également un moment privilégié pour vous, habitants de MANZIAT. Ce bulletin annuel doit être pour vous un document de référence pour tout ce qui concerne la vie quotidienne de la commune.

L'année 2014 a vu l'achèvement de différents projets et actions que vous découvrirez plus en détail en feuilletant ce bulletin.

L'année 2015 verra la construction d'une nouvelle station d'épuration et sa mise en service. C'est en effet le projet majeur de ce mandat. L'assainissement restera d'actualité dans les années futures puisqu'il faudra revoir l'ensemble de nos réseaux. Le projet cœur village prendra aussi forme en cours d'année.

Mais le désengagement de l'état envers nos collectivités m'inquiète. Comment maintenir un service de proximité fort et entreprenant si l'état continue la baisse draconienne de ses dotations. Certaines communes sont déjà obligées d'augmenter les impôts, de baisser les subventions, de stopper les investissements afin de tenir le cap. Nos recettes diminuent et l'état nous demande plus : prises en charge des aides techniques, de l'instruction des permis, des rythmes scolaires, ...

Quel devenir pour les communes pourtant fondation de notre démocratie locale ?

Pour conclure, je tiens à féliciter et à remercier les adjoints et conseillers municipaux qui œuvrent pour la commune et dans toutes les instances extérieures afin de faire avancer nos projets. Un grand merci au personnel communal qui, au quotidien, fournit un travail et un service de qualité aux élus et à la population. Un seul mot d'ordre pour tous « l'intérêt général »

**Au nom du conseil municipal, Je vous souhaite à toutes et à tous
une bonne et heureuse année 2015.**

Le Maire,
Denis Lardet

Etat Civil 2014



Naissances (liste arrêtée à la date du 30/11/2014)

1 – RENOUD-GRAPPIN Antonin Fernand	fils de RENOUD-GRAPPIN Hervé Gilles et QUIRIN Maiwenn Catherine 350, Rue de St Laurent des Sables	né le 15 janvier à MACON 71
2 – DORNIER Timéo	fils de DORNIER Florent Patrick et ARNAUD Angélique 144, Grand'Route	né le 09 février à MACON 71
3 – BROYER Gabriel	fils de BROYER Cédric et COLMARD Murielle Amélie 40, Rue Baisse de Feillens	né le 16 mai à MACON 71
4 – RENOUD-GRAPPIN Evan Michel	fils de RENOUD-GRAPPIN Franck Fernand Lucien et GIRARDOT Linda 127, Route de Dommartin	né le 09 juillet à MACON 71
5 – LONG Elisa	fille de LONG Mathieu et RETY Laëtitia 249, Rue des Millets	née le 28 juillet à MACON 71
6 – GONOD Angie	fille de GONOD Raphaël et PAGNON Mélanie 65, Route d'Asnières	née le 31 juillet à MACON 71
7 – BERNARD Juliette Valentine Aimée	Fille de BERNARD Emmanuel et CHUARD Stéphanie 301, Chemin des Carrons	née le 08 août à MACON 71
8 – DONZE Ethan	Fils de DONZE Cédric et AMADOR Aude Paulette Marie-Léa 755 G, Route des Pinoux	né le 18 août à MACON 71
9 – RENOUD-GRAPPIN Lola	fille de RENOUD-GRAPPIN Bertrand Nicolas et FEYEUX Anaïs 1216, Grand'Route	née le 03 octobre à MACON 71
10 – VIEIRA Lisa	fille de VIEIRA Ludovic et PRETESAC Lucie 130, Rue des Grands Cours	née le 13 novembre à MACON 71



Mariages (liste arrêtée à la date du 30/11/2014)

RENOUD-GRAPPIN Bertrand Nicolas et FEYEUX Anaïs	21 décembre 2013
ROLLET William et LOUSSEL Géraldine	28 décembre 2013
VORILLION Jean-Philippe et MATRAS Muriel	17 mai 2014
GARCIA Florian et GUYOT Florence	19 juillet 2014
MARISSAL Jérémy , Denis, Georges et MEUNIER Aurélie , Colette, Danielle	11 oct. 2014

Décès (liste arrêtée à la date du 30/11/2014)

PREVEL Marie Thérèse Adèle veuve BENOIT (85 ans)	29/01/2014 (Pont-de-Vaux) 144, rue des Barbéries
CEZARD Cécile Eugénie Louise veuve ORBILLOT (92 ans).....	25/03/2014 (Pont-de-Veyle) 74, rue de la Frérie - MARPA
TALON Pascal Robert Cyprien (55 ans)	01/05/2014 (Mâcon) 126, rue du Baromètre
CORDENOD Léon Marius Manoël (95 ans).....	21/05/2014 (Mâcon) 74, rue de la Frérie - MARPA
CATHERIN Fernand Eugène (82 ans).....	25/06/2014 (Pont-de-Vaux) 115, chemin de l'Echaly
BORJON Henri Gaston (87 ans).....	03/07/2014 (Pont-de-Vaux) 313, rue de Saint Laurent des Sables
MAZOYER Marguerite Simone veuve DEVEYLE (99 ans).....	26/08/2014 (Pont-de-Veyle) 1464, Grand'route
CHEF Robert Julien (76 ans)	09/09/2014 (Pont-de-Veyle) 750, route de Dommartin
VASSILTCHENKO Joseph (85 ans)	19/09/2014 (Mâcon) 1547, Grand route
TERRENOIRE Stéphane (34 ans).....	19/10/2014 (Manziat) CHAROLLES (71)
BERRY Anne Marie Berthe veuve CORRAND (81 ans).....	03/11/2014 (Pont-de-Vaux) 323, rue Vieille
BROYER René , Prosper, François (87 ans)	05/11/2014 (Pont-de-Vaux) 201, rue de la Résistance

Le Budget Assainissement

BUDGET PRIMITIF

Section de fonctionnement

Dépenses	2014	Pour mémoire 2013
Charges à caractère général	55 397,50 €	60 896,20 €
Atténuation de produit.....	-	13 000,00 €
Autres charges de gestion courante.....	250,00 €	1 000,00 €
Charges financières	15 493,44 €	20 606,70 €
Charges exceptionnelles	200,00 €	1 000,00 €
Dotations aux amortissements.....	54 993,00 €	54 993,00 €
Virement à la section d'investissement.....	87 330,06 €	44 190,10 €
TOTAL DES DEPENSES	213 664,00 €	195 686,00 €

Recettes	2014	Pour mémoire 2013
Produits des services	204 400,00 €	178 000,00 €
Subventions d'exploitation	-	10 000,00 €
Amortissements	9 264,00 €	7 686,00 €
TOTAL DES RECETTES	213 664,00 €	195 686,00 €

Section d'investissement

Dépenses	2014	Pour mémoire 2013
Mises aux normes step + réseaux.....	2 719 506,34 €	2 355 264,12 €
Charges financières	50 505,50 €	108 365,24 €
Amortissements	9 264,00 €	7 686,00 €
TOTAL DES DEPENSES	2 779 275,84 €	2 471 315,36 €

Recettes	2014	Pour mémoire 2013
Excédent d'investissement reporté.....	90 977,65 €	39 096,28 €
Virement de la section de fonctionnement	87 330,06 €	44 190,10 €
Dotations réserves	65 451,13 €	66 785,98 €
Subventions.....	1 180 524,00 €	766 250,00 €
Emprunts et dettes assimilées	1 300 000,00 €	1 500 000,00 €
Dotations aux amortissements	54 993,00 €	54 993,00 €
TOTAL DES RECETTES	2 779 275,84 €	2 471 315,36 €

Le Budget Général 2014

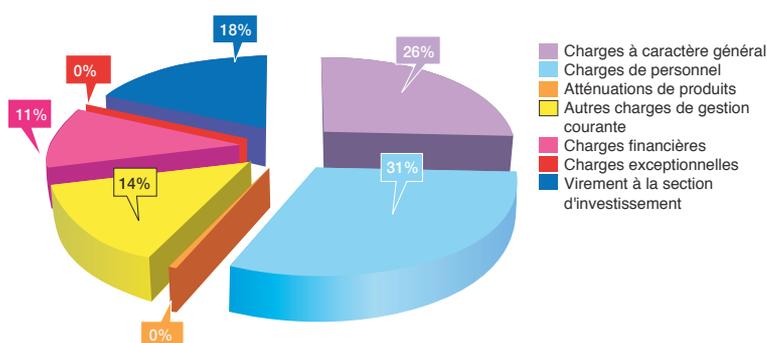
BUDGET PRIMITIF

Section de fonctionnement

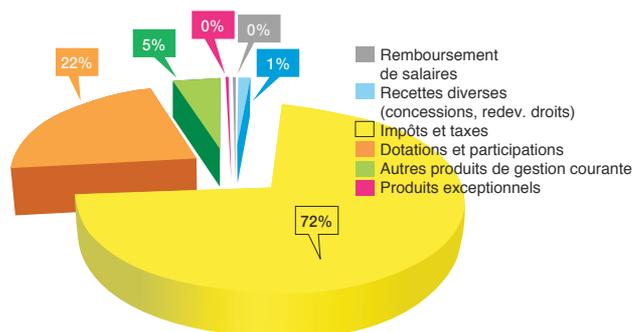
Chapitres	Dépenses	2014	Pour mémoire 2013
●	Charges à caractère général	281 887,72 €	296 871,18 €
●	Charges de personnel.....	338 350,00 €	330 103,00 €
●	Atténuations de produits	4 200,00 €	2 000,00 €
●	Autres charges de gestion courante.....	153 736,37 €	139 105,07 €
●	Charges financières	118,244,67 €	72 556,81 €
●	Charges exceptionnelles	500,00 €	3 500,00 €
	Dotations aux amortissements.....	-	232,00 €
●	Virement à la section d'investissement.....	198 906,58 €	205 415,48 €
	TOTAL DE LA SECTION	1 095 825,34 €	1 049 783,54 €

Chapitres	Recettes	2014	Pour mémoire 2013
	Produits des services	-	5 321,00 €
●	Remboursement de salaires.....	940,77 €	-
●	Recettes diverses (concessions, redev., droits)	13 971,00 €	-
●	Impôts et taxes.....	787 821,25 €	744 913,50 €
●	Dotations et participations.....	238 592,32 €	264 549,04 €
●	Autres produits de gestion courante	53 800,00 €	35 000,00 €
●	Produits exceptionnels	700,00 €	-
	TOTAL DE LA SECTION	1 095 825,34 €	1 049 783,54 €

Dépenses : 1 095 825,34 €



Recettes : 1 095 825,34 €



Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année civile.

Le budget de la commune fonctionne comme le budget d'un ménage : il s'agit de ne pas dépenser plus que les recettes (recettes sûres et probables car le budget doit être voté de manière sincère).

Ces recettes sont de plusieurs origines :

- Les impôts locaux (qui ne financent pas uniquement la commune mais aussi le département, la région et l'intercommunalité). Ils sont constitués de la contribution économique territoriale (CET ex taxe professionnelle), de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur le bâti et la taxe foncière sur le non bâti ;
- Les dotations de l'Etat qui sont versées à chaque commune en fonction de différents critères.

- Les emprunts : les collectivités peuvent recourir à l'emprunt uniquement pour financer leurs dépenses d'investissement.

- Les revenus divers sont constitués des produits des services du domaine (location de salles, etc.) et des recettes exceptionnelles comme les remboursements d'assurances...

Les dépenses quant à elles sont de trois ordres :

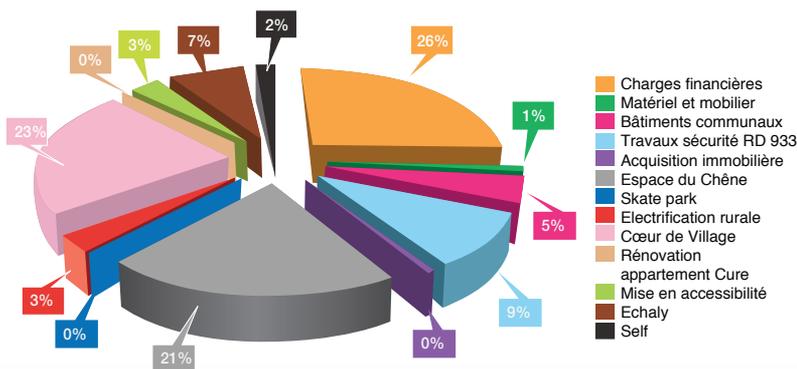
- Les dépenses de fonctionnement : ce sont les dépenses de gestion courante avec l'entretien des rues, des espaces verts, des bâtiments communaux, l'achat de fournitures diverses, les salaires et charges sociales du personnel des différents services communaux, les subventions aux associations, etc.
- Les dépenses d'investissement : celles-ci accroissent la valeur du patrimoine (achat de terrains, de bâtiments, constructions, grosses réparations, achat de gros matériel, ...).

Section d'investissement

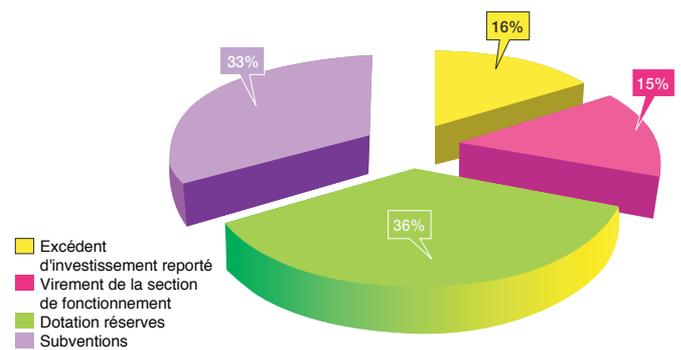
Chapitres	Dépenses	2014	Pour mémoire 2013
	Déficit d'investissement reporté	-	42 122,62 €
●	Charges financières	345 710,80 €	101 997,18 €
	Immobilisations incorporelles	-	288,00 €
●	Matériel et mobilier	13 110,00 €	81 000,00 €
●	Bâtiments communaux	61 000,00 €	5 900,00 €
●	Travaux sécurité RD 933	127 212,31 €	570 000,00 €
●	Acquisition immobilière	7 000,00 €	10 400,00 €
●	Espace du Chêne	280 000,00 €	2 600 000,00 €
●	Skate park	700,00 €	1 200,00 €
	Cimetière	-	6 000,00 €
	Voirie communale 2012	-	65 000,00 €
	Voirie communale 2013	-	43 940,06 €
	Haies bocagères	-	12 000,00 €
●	Electrification rurale	40 000,00 €	71 870,00 €
●	Cœur de Village	308 000,00 €	140 000,00 €
●	Rénovation appartement Cure	130,00 €	32 000,00 €
●	Numérisation des réseaux	-	76 000,00 €
●	Mise en accessibilité	34 500,00 €	-
●	Echaly	100 000,00 €	-
●	Self	26 983,04 €	-
	Opération patrimoniales	-	137 863,30 €
	TOTAL DE LA SECTION	1 344 346,15 €	3 997 581,16 €

Chapitres	Recettes	2014	Pour mémoire 2013
●	Excédent d'investissement reporté	213 036,71 €	-
●	Virement de la section de fonctionnement	198 906,58	205 415,48 €
●	Dotation réserves	481 166,95	806 324,78 €
●	Subventions	451 235,91	347 745,60 €
	Emprunts	-	2 500 000,00 €
	Dotation aux amortissements	-	138 095,30 €
	TOTAL DE LA SECTION	1 344 346,15 €	3 997 581,16 €

Dépenses : 1 344 346,15 €



Recettes : 1 344 346,15 €



- Le remboursement des emprunts : il se fait pour le capital dans la section investissement et pour les intérêts dans la section de fonctionnement.

Le budget municipal se compose de deux sections distinctes :

- Une section de fonctionnement, correspondant aux recettes et aux dépenses d'activités courantes des services communaux. Les recettes sont composées, entre autres, des impôts locaux (comme la taxe d'habitation).

- Une section d'investissement, correspondant aux recettes et aux dépenses à moyen ou à long terme pour le patrimoine communal. Ainsi, dans cette section, on trouve les emprunts et les travaux d'aménagement.

Chacune de ces deux sections doit être équilibrée, c'est-à-dire que les recettes doivent être égales aux dépenses.

Exécution du budget :

Dans la comptabilité publique, le principe de base est la séparation de l'ordonnateur et du comptable.

L'ordonnateur est celui qui décide de l'opportunité des dépenses et prescrit l'exécution des dépenses et recettes : il s'agit du Maire pour la commune. La dépense est toujours engagée dans la limite du crédit ouvert au budget correspondant à la nature des dépenses.

Le comptable contrôle et exécute les opérations, c'est un agent de l'Etat, du Trésor Public, il est le seul à détenir et manier des fonds publics.

Le budget est soumis comme toutes les délibérations du Conseil Municipal au contrôle de légalité de la préfecture de l'Ain, qui partage avec la Chambre Régionale des Comptes le contrôle budgétaire de la Commune.

Commission Environnement

Membres de la commission : Denis LARDET, Luc VOISIN, Jean LAURENT, Thierry BOYAT, Nadège DURUPT, Nathalie CHAMBARD, Agnès CATHERIN et Denis CATHERIN.

LA LIE PONTEE

La Lie Pontée est un petit étang situé à l'est de la commune le long de la route de Chevroux. Il était autrefois utilisé pour faire tremper le chanvre et faire boire les animaux. Aujourd'hui, cet étang est surtout un lieu de promenade et de pêche. Il est mis à disposition de la société de pêche.

Les roseaux avaient commencé à envahir les berges de l'étang et il était urgent de nettoyer celles-ci avant que la Lie Pontée ne devienne inaccessible.

Suite à une visite sur place de la commission Environnement et des membres de la société de pêche, il a été décidé de nettoyer une partie des berges (c'est à dire d'arracher les roseaux) tout en conservant une partie de la végétation existante (saules, joncs, renoncules, nénuphars...), et ce afin de protéger la faune et de permettre la reproduction des espèces aquatiques.

Ce sont les agents communaux qui ont réalisé, en juillet, ces travaux difficiles compte-tenu des risques de chute dans l'étang. Désormais, la Lie Pontée est plus facilement accessible aux pêcheurs.

Des travaux complémentaires à ceux effectués en juillet, ont été exécutés en fin d'année sur les bords de l'étang. En effet, le nettoyage et l'aménagement d'une partie des berges nécessitaient l'utilisation d'une pelleteuse, engin que la commune ne possède pas. Profitant du nettoyage d'un ancien remblai communal par une entreprise et donc de la présence sur la commune d'une pelleteuse, les berges de l'étang de la Lie Pontée ont été nettoyées et aménagées de façon à rendre, d'une part, sa visite plus agréable et, d'autre part, à permettre à la faune et la flore de trouver une situation optimale à leur développement.



Commission Assainissement

Membres de la commission : Denis LARDET, Luc VOISIN, Jean LAURENT, Thierry BOYAT, Nadège DURUPT, Nathalie CHAMBARD, Agnès CATHERIN, Denis CATHERIN et Jacques PENIN



La station d'épuration

La première réunion de chantier de la nouvelle station d'épuration a eu lieu le 22 octobre 2014 à la mairie de Manziate en présence des différents intervenants : le Cabinet Merlin, maître d'œuvre, les entreprises SOGEA, CHAMPALE et SOCAFL, le contrôleur technique APAVE, le coordinateur de sécurité SPS ainsi que les entreprises réalisant les installations électriques.

Le chantier qui devrait durer 15 mois a commencé à la mi-novembre 2014 par des sondages et des travaux de raccordement sur la rue du Chêne qui sera donc fermée à la circulation durant toute la durée de la construction (accès réservé aux riverains). Ces premiers travaux seront réalisés par l'entreprise SOCAFL.

Par ailleurs, c'est cette entreprise qui va réaliser les travaux de terrassement et ce sont environ 1500 tonnes de matériaux (terre de remblai, tuyaux, engins divers, ...) qui devront être entreposés durant les 15 mois du chantier. Ceux-ci seront stockés à proximité de l'ancienne station d'épuration. Le site sera remis en état à la fin des travaux.



Commission Communication/Manifestations

Membres de la commission : Stéphane ARNAL, Stéphanie BERNARD, Agnès CATHERIN, Corinne CHARVET, Denis LARDET et Jacques PENIN

COMMUNICATION

Premier bulletin pour cette nouvelle équipe très fière de garder le cap de l'équipe précédente. Son rôle est la rédaction et la mise à jour des supports de communication :

- **Le Manziat Infos** : support papier trimestriel distribué dans vos boîtes aux lettres en mars, juin, septembre et décembre.

- **Le Flash Infos** : support papier distribué dans vos boîtes aux lettres en cas d'information urgente entre 2 Manziat Infos.

- **www.manziat.fr** : site internet mis à jour selon l'actualité de la commune. Vous êtes nombreux à le consulter régulièrement puisque les statistiques actent d'une moyenne de 75 visites par jour. Une rubrique « actualités » est réservée aux associations communales afin qu'elles puissent vous présenter leurs manifestations en images. De nombreuses rubriques vous permettent d'obtenir sur ce site des informations diverses et variées : calendrier des fêtes, infos sur la location de la salle des fêtes, infos mairie, consultation du POS et du PPRI, etc.



- **Le livret des associations** : support papier disponible en mairie et distribué aux nouveaux habitants. Mise à jour annuelle en novembre.

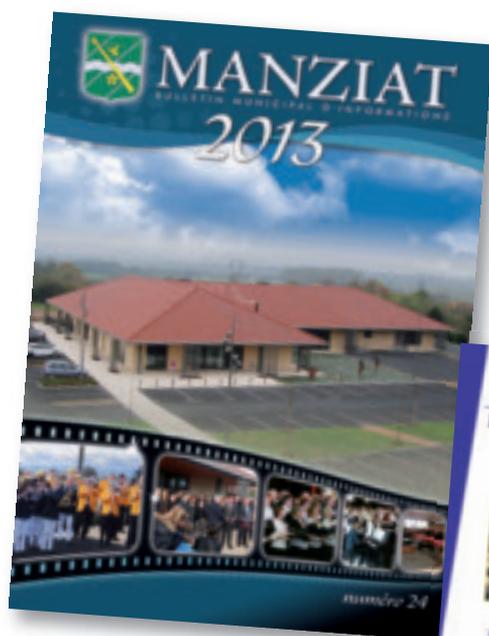
- **Le bulletin annuel + le calendrier des fêtes** : supports papier annuels distribués dans vos boîtes aux lettres en décembre.

La commission est également responsable de l'élaboration de diaporamas par exemple lors de réunions publiques ou autres événements : repas du CCAS, réunion d'accueil des nouveaux habitants, remise des cartes d'électeurs, ..., etc.

MANIFESTATIONS

Deuxième mission pour cette équipe, organiser les manifestations communales telles que :

- Les vœux du Maire
- Les commémorations du 8 mai, du 11 novembre et du Maréchal de Lattre de Tassigny
- L'accueil des nouveaux arrivants
- Les décorations de Noël
- Les inaugurations



Commission CLES Culture, Loisir, Education, Sport

Membres de la commission :

Denis LARDET, Agnès CATHERIN, Annie APPERT, Stéphanie BERNARD, Christian CATHERIN, Nathalie CHAMBARD, Corinne CHARVET, Daniel ROHRBACH

La commission CLES a poursuivi les actions déjà entreprises par les membres de cette même commission du mandat précédent comme :

- **Les cours d'informatique** qui peuvent être maintenus grâce à une équipe de formateurs bénévoles : Annick REY, Daniel APPERT et Jacques BOURDON.
- L'amélioration du **parc de loisir** par la mise en place d'un jeu de ressort (petite moto) supplémentaire.
- La mise en place d'un **self-service à la cantine**.

Concernant les rythmes scolaires, la commission en profite pour féliciter le travail mené en amont, ce qui a permis la continuité de la réflexion avec les enseignants, les animateurs, les parents et la Communauté de Communes du Pays de Bâgé pour que la mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) à la rentrée scolaire se passe dans les meilleures conditions.

La commission CLES a également élaboré le règlement intérieur d'utilisation du gymnase intercommunal de MANZIAT (il est disponible sur le site internet et à la Mairie).

Le rôle de la commission CLES est également de faire le lien entre les associations et la commune. Il en est de même avec les écoles. Elle participe aux Assemblées Générales ainsi qu'au Conseil d'Ecole.



Commission Bâtiment

Membres de la commission : Denis LARDET, Denis CATHERIN, Florence BERRY, Daniel ROHRBACH, Arnaud COULON, Christian CATHERIN, Corinne CHARVET et Monique BENOIT



Depuis la fin de l'été, le gymnase communautaire est en fonction. Cet équipement était souhaité par les élus manziatis depuis longtemps mais comment le financer quasi en même temps que la construction de la nouvelle salle des fêtes ? Après plusieurs demandes auprès de la Communauté de Communes du Pays de Bagé, une opportunité de financement se présente. En effet, compte tenu que Manziat ne dispose d'aucune infrastructure communautaire, la CCPB projette de financer à hauteur de 1 M€ la construction d'un gymnase communautaire. En octobre 2012, le projet chiffré est validé : la CCPB prendra en charge 80% du coût plafonné à 1 M€, le solde d'environ 235 000 € plus le coût des réseaux et parkings restant à la charge de notre commune. Le fonctionnement du gymnase sera également à la charge de la commune : eau, gaz, électricité, contrôles sécurité périodiques, charges de personnel liées au nettoyage et aux états des lieux ...

Le gymnase est constitué d'un bâtiment d'une emprise au sol d'environ 1000 m² dont 673 m² de salle principale de sport, d'un hall de 40 m², d'un local de rangement matériel de 44 m² et de 2 vestiaires douches de 57 m².

Différents travaux sur les bâtiments communaux ont été réalisés ou achevés sur 2014 : en voici la liste non exhaustive pour les plus importants.

- Finalisation du transfert du Bar Le Manziaty à l'emplacement de l'ancienne salle des fêtes.
- Changement des 10 paires de volets de la façade Est de la Cure.
- Etanchéité du toit terrasse de la bibliothèque.
- Installation du matériel self-service à la cantine.
- Démoussage de la toiture côté Nord de l'Eglise.
- Démolition de l'ancien Bar Le Manziaty ainsi que de la salle Henri Renaud.
- Achèvement et ouverture du gymnase.
- Changement de la toiture de la Cure.



Commission Urbanisme

Membres de la commission : Marie-Eve BOYAT, Christian CATHERIN, Jean LAURENT, Nadège DURUPT et Denis CATHERIN

Une procédure officielle est obligatoire concernant les constructions, les travaux, les installations et aménagements soit par un permis de construire soit par une déclaration préalable. Il vous est donc vivement conseillé de prendre contact avec la personne en charge de l'urbanisme à la

mairie. Amélie JULLIN, adjoint administratif en charge des dossiers, répondra à vos interrogations.

La commission étudiera votre dossier afin de vérifier sa conformité avec le règlement communal (PLU) et pourra ainsi proposer un avis au Maire.

Permis de construire	12
- villas	2
- bâtiments existants (extension et réhabilitation)	5
- local professionnel	2
- Autres (véranda, garage,...)	3

Déclarations préalables	54
(Clôture, portail, auvent, terrasse, piscine, abri de jardin, local de -20 m ² , ouverture dans toiture)	

Certificats d'urbanisme	10
-------------------------	----

Commission Voirie

Membres de la commission :

Denis LARDET, Jean LAURENT, Thierry BOYAT, Jacques PENIN, Christian CATHERIN, Nathalie CHAMBARD, Monique BENOIT et Annie APPERT

RD 933 :

Fin des travaux avec la réalisation de l'enrobé sur les trottoirs et la pose des plateaux ralentisseurs au croisement des Borjons et à la hauteur du monument De Lattre.



ECLAIRAGE PUBLIC :

CITEOS a procédé au changement systématique des ampoules, comme prévu au contrat avec le SIEA.

ANCIENNE DECHARGE AU CHEMIN VIEUX :

Après avoir dessouché le terrain, la SAAF l'a nivelé, ce qui permettra de nettoyer plus facilement après les plantations.

PROJETS 2015 :

- 1/ **Chemin de l'Echaly** : quand toutes les formalités administratives seront terminées, la réalisation de ce chemin se fera dans le courant de l'année.
- 2/ Le syndicat intercommunal des eaux de la Basse Reyssouze poursuivra le **renforcement du réseau d'eau potable** route de Chevroux . De plus, il procédera à l'**alimentation de la future STEP** depuis le chemin de l'Echaly en raccordant, au passage, deux maisons non-alimentées rue du Chêne.

Fleurissement

Merci à l'équipe de bénévoles qui consacre une partie de son temps au service de la commune. Plantations ainsi que désherbages permettent d'embellir notre village.



Les bénévoles :

Gérard BERNOLIN, Bernard BERRY, Raymond BERRY, Maryse BERRY, Daniel BORJON, Michel CATHERIN, Yvon LANDRE et Bernard ORBILLOT.



Association FLO'wer



Siège Association :
115 Rue des Vignes - 01570 MANZIAT
Tél. 06.75.51.26.91

Pour des FLO'raisons d'Espoir



A notre joli papillon qui s'est envolé le 13 mars 2010

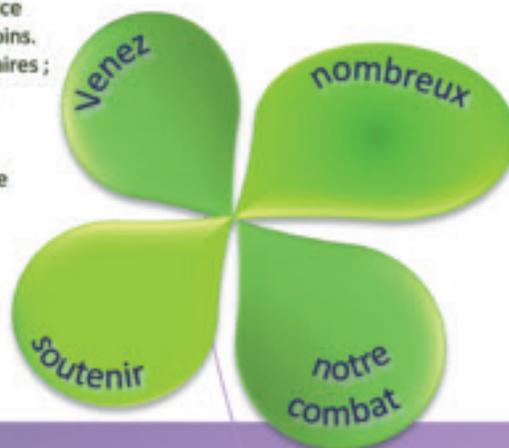
Sensibilisation aux **DONS DE SOI**

Moelle osseuse, Sang placentaire
Sang, Plaquettes, Plasma

- Don de sang sur Replonges
En moyenne 95 donateurs par collecte
Sensibilisation des écoles primaires au don de sang lors des collectes
- Information sur le don de moelle osseuse à l'Ecole d'infirmières de Mâcon

Récolte de **FONDS** en vue d'améliorer le quotidien des malades et **accélérer** les **RECHERCHES MEDICALES**

- Années 2010 à 2014 : 8000 € attribués chaque année au service d'hématologie de l'Hôpital Lyon Sud pour leurs différents besoins. Approvisionnement régulier en produits d'hygiène et alimentaires ; en matériel multimédia ; meubles ; vaisselles ; accessoires de Décoration ...
- Année 2013 / 2014 : 10 000 € versés chaque année à l'unité de recherche du Professeur Michallet (Hôpital Lyon Sud) en vue d'améliorer les traitements de leucémie



Votre RDV à Manziat à ne PAS MANQUER !

5^{ème} édition

DIMANCHE 07 JUIN 2015

La MARCHÉ GOURMANDE FLO'wer
vous attend ... à pied ou à vélo !



RDV à l'Ecole Privée St Joseph



Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Affiliée à la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole (FFDSB)

Le bureau : Présidente : Colette BENOIT, Vice-président : Michel BORNAREL, Secrétaire : Michel BROYER, Trésorier : Didier RATTION, Autres membres : Françoise BENOIT, Frédéric BENOIT, Jean Luc BERRY, Josette BOURGEOIS, Yannick BROYER, Annie DOUET, Philippe FERRAND, Didier GREFFET, Cathy PAUGET, Annick RATTON et Gérard VELON.

Préparation des collectes en liaison avec le centre de prélèvement

En 2015, 5 collectes sont prévues. Elles seront effectuées à la salle des fêtes :

Judi 19 février de 9 h 30 à 13 h 00

Judi 30 avril de 09 h 30 à 13 h 00

Judi 9 juillet de 16 h 00 à 19 h 00

Mardi 6 octobre de 16 h à 19 h 00

Judi 17 décembre de 9 h 30 à 13 h 00



Si vous souhaitez rejoindre notre équipe ou simplement nous aider pour les collectes ou la randonnée pédestre, n'hésitez pas à contacter l'un des membres du bureau.

Promotion du don du sang

En Octobre 2014, l'Amicale, en partenariat avec le FCM et Flo'wer a organisé une soirée débat sur les dons de sang, dons d'organes.

Information et réunion des donneurs

En 2015, l'Amicale vous donne rendez-vous :

- **Samedi 14 février :** Assemblée générale qui se tiendra à la Salle Nord.

L'assemblée est l'occasion d'obtenir des réponses aux questions que l'on se pose sur le don du sang. **Elle est ouverte à tous, donateurs de sang ou non.** L'assemblée est suivie d'un apéritif offert par l'Amicale.

- **Dimanche 6 septembre :** randonnée pédestre.



Les dons de sang

L'Établissement français du sang collecte tous les types de don de sang : don de sang total, don de plaquettes, don de plasma et don de sang placentaire. Il participe aussi au prélèvement de moelle osseuse. Le don de sang dit « total » est le don le plus courant. Après le prélèvement, les trois principaux composants sanguins - globules rouges, plaquettes, plasma - sont séparés.

Le don de plasma permet par exemple de soigner les grands brûlés mais aussi de préparer des médicaments pour soigner les hémophiles. Le don de plaquettes permet de traiter les hémorragies chez les malades. Le don de moelle osseuse et le don de sang placentaire sont utilisés pour la thérapie cellulaire.

L'EFS prend toutes les précautions pour que le don, qu'il s'agisse de sang total, de plaquettes, de plasma, de moelle osseuse ou de sang placentaire, soit effectué dans des conditions de qualité et de sécurité optimales pour le donneur ainsi que le receveur.



Les dons d'organes

Le slogan de la campagne 2014 - "Déclarez votre amour, avant qu'il ne soit trop tard" - est une invitation à célébrer la vie, l'amour et le partage pour **encourager chacun à faire connaître sa position sur le don.**

Chaque année, des milliers de malades attendent l'organe qui leur permettra de **revivre.**

Chaque année, des centaines de malades meurent faute d'avoir obtenu la **greffe** tant espérée.

Donner la vie à d'autres êtres humains, après notre propre mort, c'est avoir retenu les paroles :

• du **professeur Jean DAUSSET**, prix Nobel de médecine : "Le don de vie, quoi de plus beau !... Préservez ce joyau de solidarité humaine qu'est le don bénévole et anonyme",

• du **professeur Christian CABROL**, pionnier européen **des transplantations cardiaques** : "Nous devons prendre conscience que nous sommes les seules sources d'organes et que notre corps est une richesse fabuleuse. Ne pas en faire profiter les autres est comparable à se faire enterrer avec tous ses trésors... Tout ce qui n'est pas donné est perdu".

Donner ses organes c'est dire : Je sais que, suite à un accident brutal, tout sera entrepris pour éviter mon décès. Mais si l'éventualité d'un prélèvement d'organes se présente, tout sera mis en œuvre pour transmettre une nouvelle vie à un ou plusieurs receveurs.

Ecole Primaire Publique

**L'école publique de Manziat
accueille vos enfants
dans la tradition républicaine.**

**Former les citoyens de demain : une école pour
tous, la réussite et l'épanouissement de chacun.**



- **Mme Evelyne HENNIQUE** :
classe petite et moyenne section.
- **Mme Angélique JANEY** :
classe moyenne et grande section.
- **Mme Cécile BUGAUD** :
classe de grande section et CP.
- **M. Julien JAMBON** et **Mme Marie-Sophie PERRIN** :
classe de CE1.
- **Mme Sylvie BENOIT** : classe de CE2/CM1.
- **Mme Marie-Hélène DEVILLE-LEMAIRE** :
classe de CM1/CM2.

La Direction est assurée par M. Julien JAMBON.

Les enseignantes des classes maternelles sont assistées par **Mmes Sylvie SERRAUT** (ATSEM) et **Sabine RAFFIN** (Employée communale), effectuant également l'entretien des locaux.

Mmes Nathalie BOZONNET et **Valérie MARTINS**,
Auxiliaire de Vie Scolaire, accompagnent les enfants dont
la scolarité est affectée d'un handicap.

Deux DDEN (Délégués Départementaux de l'Education
Nationale) **Mmes CUILLER** et **RAZUREL** accompagnent
l'école Publique dans ses nécessaires évolutions et
transformations.



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h30-11h45 13h30-16h30	8h45-11h45 14h15-16h30	8h45-11h45	9h30-11h45 13h30-16h30	8h45-11h45 13h30-15h45

La réussite éducative :

**un travail de collaboration entre Ecole, familles,
associations sportives et culturelles, collectivité
territoriale et services médico-sociaux.**

- **Les parents** ont un rôle majeur dans la réussite scolaire de leur enfant : ils ont des droits et des devoirs. Ils sont associés de près à la vie de l'école, grâce aux représentants élus. Les parents sont réunis en début d'année par chaque enseignant, afin de présenter les enseignements de l'année et les modalités d'accompagnement des parents.

Les représentants de parents élus assistent aux **3 conseils d'école annuels** (minimum) et sont une **véritable courroie de transmission avec les parents**. Nous les remercions de leur investissement, au service de la communauté éducative.

- **L'investissement bénévole** de nombreux parents au sein du **Sou des Ecoles Laiques**, et la participation de nombreuses familles aux manifestations qu'il organise, permet de doter l'Ecole de matériel et d'actions très diverses. Sorties scolaires, actions culturelles et sportives, jeux de cours ou matériel pédagogique, ... l'engagement de cette association, **partenaire centenaire de l'Ecole Laïque**, permet d'offrir aux élèves une réelle ouverture sur le monde extérieur et contribue ainsi à l'égalité des chances. Nous les en remercions chaleureusement.

Son action au sein du **CCAL (Comité Cantonal d'Action Laïque)** se traduit par la fête cantonale des Ecoles du printemps et par le financement de matériel pédagogique varié.

- **Un travail de proximité** avec la **mairie** permet à l'école une action cohérente et concertée. Nos remerciements s'adressent, ainsi, à M le Maire et son équipe ainsi qu'aux agents communaux œuvrant pour l'école.
- **Nos partenaires de l'éducation nationale**. Nous remercions également nos collègues du RASED (réseau d'aide aux élèves en difficulté) ainsi que l'équipe de la santé scolaire pour leur aide et leur professionnalisme.

Retrouvez toute l'actualité de l'école publique en visitant notre site internet : <http://www2.ac-lyon.fr/ec01/manziat/>

Sou des Ecoles Laïques



Le Sou des Ecoles est une Association de parents d'élèves de l'Ecole Publique, qui tout au long de l'année scolaire, organise des manifestations afin d'offrir des sorties, voyages, spectacles, activités scolaires et extra-scolaires aux enfants. 32 membres actifs s'investissent bénévolement au sein de l'association dans une très bonne ambiance et convivialité.

Le Sou gère également la garderie au sein de l'école, matin et soir de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h30 ainsi que le mercredi de 7h30 à 8h35 et de 11h45 à 12h30 assurée par Claire TATON et Cathy BENOIT.

Merci pour votre soutien et votre participation, le bénéfice de nos manifestations a permis de financer :

- **Des licences USEP** (co-financées par le CCAL) : rencontres sportives avec les écoles du canton,
- **10 séances à la piscine de Pont-de-Vaux pour les élèves de GS/CP** (co-financées par la Communauté de Communes),
- **du matériel éducatif et sportif** pour l'école,
- **diverses fournitures** pour les travaux manuels, photos...,
- **des abonnements, dictionnaires...**,
- **un spectacle « Le Noël de Balthazar »** au sein de l'école,
- **un spectacle de Marionnettes** à la salle des Fêtes,
- **une sortie « au parc des Oiseaux »** à Villars les Dombes pour les Maternelles et le cycle 2,
- **une sortie à Bourg-en-Bresse « La semaine de la science »** pour le cycle 3,
- **la visite de la ville de Cluny** pour le cycle 3,
- **une représentation au théâtre de Mâcon** pour le cycle 2,
- **le goûter de fin d'année** avec la remise de dictionnaires pour les élèves de CE2,
- **un projet écriture** : Les élèves du cycle 2 et 3 ont réalisé un travail autour de l'écriture avec la confection d'un livre qu'ils ont tous reçu en fin d'année.

L'année 2014 voit le départ de 5 membres de l'Association : Nathalie CHAMBARD, Aline VAYER, Stephane ARNAL, Julien ROLAND et Aline DEWILDE.

Le bureau a connu également des changements à deux postes-clés : **Laurent DUCHER** est notre nouveau **président** succédant à Stephanie LOMBARD et **Nathalie COSTECHAREYRE** notre nouvelle trésorière succédant à Eric THIVENT.

Nous les remercions vivement pour leur dévouement et leur investissement.

La relève est assurée avec l'arrivée de 2 nouveaux parents : Anaël BROYER et Guillaume CHARVET.

Merci à eux pour leur volonté de s'impliquer dans notre association et dans la vie de notre école.

Calendrier des manifestations 2015



Dimanche 5 avril
Bal de Pâques

Samedi 11 avril
Carnaval

Samedi 30 mai
Vente de pizzas

Mardi 6 octobre
Assemblée générale

Samedi 17 octobre
Cross du cœur

Mercredi 11 novembre
Loto

Dimanche 13 décembre
Arbre de Noël



L'ensemble des membres du Sou des Ecoles vous souhaite une bonne et heureuse année 2015 !

Ecole Saint Joseph

« Tous unis pour la réussite de nos enfants. »



*L'école Saint Joseph vous souhaite
une très bonne année 2015 !*

Que vos enfants grandissent dans la sérénité et la confiance ; qu'ils colorent la vie d'une belle espérance !

L'école SAINT JOSPEH est une petite école familiale, maternelle et primaire, située dans un cadre verdoyant et facilement accessible au cœur du village. Elle est réputée pour sa taille humaine, son enseignement et ses événements.

Pour cette année scolaire 2014/2015, elle accueille 100 élèves répartis dans 4 classes, de la maternelle au CM2.

L'école SAINT JOSPEH est une école qui place l'enfant au cœur de ses préoccupations, qui fait grandir l'enfant avec une équipe éducative au service de vos enfants.

Accueillir l'enfant de 2 ans à l'école maternelle est l'une des recommandations fortes du Ministère de l'Éducation Nationale. La structure de notre établissement nous permet d'accueillir votre enfant dès l'âge de 2 ans.



Les maternelles dans le pré

**L'école s'organise autour de 4 classes
et une équipe pédagogique
de 11 intervenants :**

Classe de TPS - PS - MS : **Fabienne RENAUD**

Classe de GS - CP : **Séverine DOREL**
et **Fanny BOULET**

Classe de CE1 - CE2 : **Maryse DANNEYROLLE** (directrice)
et **Karine BERNARD**

Classe de CM1 - CM2 : **Thierry DUBOIS**

Une enseignante spécialisée : **Marie-Claude BENOIT**

Aide Maternelle ATSEM : **Christelle CONSTANT**

Intervenant en Musique : **Daniel BALAGUER**

Intervenante en Anglais : **Coralie KING**

Auxiliaire de vie scolaire AVS : **Mme Céline CHAPELON**

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

**Pour cette année scolaire, l'établissement a
décidé de conserver le rythme scolaire
à 4 jours.**

Horaires de classe :

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 11h45
puis de 13h30 à 16h45

Horaire de garderie : à partir de 7h30 jusqu'à 8h30
le matin et à partir de 17h00 jusqu'à 18h30 le soir.

Vous pouvez nous contacter à cette adresse :

Ecole SAINT-JOSEPH

81, rue des Grands Cours - 01570 MANZIAT

Tél. : 03 85 30 03 56

www.ecole-privee-manziat.fr • Mail : esjm@orange.fr



Sortie scolaire au cirque PINDER
pour clôturer l'année 2013-2014 consacrée au Cirque !

Par ailleurs, rappelons l'aide précieuse des 2 associations de parents qui œuvrent au bon fonctionnement de l'école. Ces deux associations sont composées de parents d'élèves bénévoles et motivés, qui travaillent en étroite collaboration avec l'équipe éducative.

Comme tous les ans, L'OGEC (Organisme de Gestion de l'Établissement Catholique) s'occupe du suivi économique et financier de l'école : calcul et suivi du budget, tenue des comptes, paiement des charges de fonctionnement de l'établissement... L'OGEC a également en charge la gestion des locaux à travers leur entretien, leur aménagement, voire leur agrandissement. Nous nous mobilisons pour assurer à nos enfants un environnement sécurisé, fonctionnel et agréable pour favoriser leur épanouissement.

APEL : L'Association de Parents d'Elèves de l'enseignement libre est une association qui apporte son soutien à l'établissement et contribue à son animation. Elle travaille en collaboration avec le chef d'établissement, les enseignants et l'OGEC. Grâce aux bénéfices de ses manifestations (ventes de fromages, ventes de fleurs, ...) et de l'adhésion volontaire des familles, l'APEL intervient dans les frais occasionnés par des activités tels que les sorties, spectacles, journées sportives, voyages scolaires...

Les projets de l'année :

- Cette année les élèves du CE et CM partiront en **classe découverte du 30 mars au 2 Avril à BULLY dans la LOIRE** sur le thème 4 éléments.
- Un partenariat avec la **piscine de Pont de vaux** (en lien avec la communauté de communes) pour les élèves de GS et CP.
- **Initiation au JUDO** avec le club de FEILLENS pour les CE et CM.
- Des **ateliers musicaux** auprès de chaque classe et chaque semaine.
- Des sorties régulières à la **Bibliothèque de MANZIAT**.
- De nombreux événements : **sortie patinoire, vente de fromages et de fleurs, loto...**



Fête de fin d'année sous le Grand Chapiteau du CIRQUE,
Spectacles assurés par les enfants.



l'anglais :



L'équipe éducative et les membres des associations APEL et OGEC ont décidé de poursuivre leur action pour les cours Anglais. L'anglais est initié à l'entrée en PS jusqu'au CM2.

Nous le savons, les enfants entre 3 et 6 ans sont de vraies « éponges » et retiennent bien plus vite qu'un adulte ce qu'ils apprennent et entendent. De plus, leur oreille n'étant pas encore formée, il est assez facile pour eux d'assimiler de nouveaux sons et de les reproduire, chose très utile pour apprendre un accent étranger. C'est simplement en répétant ce qu'ils entendent de leur professeur qu'ils apprennent l'anglais. Aussi, les enfants étant généralement beaucoup moins timides que les adolescents (plus complexés et réservés), ils n'hésiteront pas à s'exprimer devant toute une classe et à prendre la parole à voix haute, la pratique orale de la langue est donc favorisée, ce qui leur sera très utile à l'avenir.

Merci à tous les parents bénévoles qui donnent de leur temps pour faire avancer les projets de notre école Saint Joseph ! C'est grâce à vos mobilisations que notre école peut avancer et fonctionner. Nous souhaitons, par ailleurs, la bienvenue à toutes les nouvelles familles.

Le restaurant scolaire

Le restaurant scolaire accueille cette année 208 enfants des écoles privée et publique (effectif en progression).

Il est géré par une association composée de 11 parents d'élèves bénévoles qui s'occupent de la gestion des comptes et du personnel.

La qualité des repas est notre priorité, c'est pour cette raison que la préparation des plats se fait entièrement sur place par une cuisinière avec qui nous avons soigneusement sélectionné nos fournisseurs parmi les producteurs locaux afin de garantir une bonne qualité de produits. Egalement, nous avons choisi d'adhérer à une centrale d'achats dans le but de réduire d'autres postes de dépense.

Ces efforts ont permis à l'association de maintenir un prix du repas à 3,60 euros depuis 8 ans tout en conservant une alimentation de qualité et en gérant 5 employées.

Dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, il s'est imposé naturellement de moderniser et d'adapter notre restaurant scolaire. Notre projet de self a été mené conjointement avec la mairie de Manziat. Le bilan est plus que positif : les enfants adorent leur self, ils sont responsabilisés et mangent à leur rythme. La cantine a pris en charge l'achat des tables et de la vaisselle incassable. Les bénévoles membres de l'association ont redonné un cout d'éclat aux locaux en faisant une opération nettoyage et peinture, le tout dans la bonne humeur !

Une vente de chocolats est organisée en décembre.



Quelques chiffres :

1 cuisinière et 4 femmes de service
11 parents bénévoles

En 2013-2014

139 familles - 208 enfants

16 185 repas servis
soit 115 repas par jour en moyenne



Les Sapeurs-Pompiers



En 2014, c'est 22 pompiers qui s'engagent pour la commune de Manziat. 3 jeunes recrues, Manon PELLETIER, Tony BENOIT et Victor GUINET sont venus étoffer l'effectif.

Joël est devenu chef de corps depuis le 1^{er} mars 2014, Jean Marie faisant valoir ses droits à la retraite, bien méritée. Il a officié pendant près de 35 ans où son engagement, son dévouement et sa rigueur ont été exemplaires et lui ont fait honneur. Merci encore à toi, Jean Marie, pour tout ton travail effectué au service de Manziat.

Le nouveau véhicule d'intervention tout usage (VTU) fourni par la commune en remplacement, fait déjà ses preuves, 73 interventions sont comptabilisées jusqu'à fin octobre.

L'Amicale, et sa nouvelle présidente Laura, remercient la population pour son accueil et sa générosité lors de la présentation annuelle des calendriers, permettant pour cette année l'achat de blousons polaires d'intervention.

Etre pompier à Manziat est un engagement volontaire et bénévole. Nous œuvrons pour la population sans rémunération. C'est l'envie d'aider son prochain et la passion qui nous poussent à rentrer dans la grande famille des pompiers.

Pour nous rejoindre, de 12 à 55 ans, n'hésitez pas à venir « pousser la porte de notre caserne », prendre contact avec le chef de corps au 03.85.36.10.13.



Bibliothèque municipale



La bibliothèque

C'est une équipe de 16 bénévoles féminines (et la parité messieurs, on vous attend!) qui s'est restructurée pour vous apporter un service toujours enrichi. Vous pouvez :

- emprunter des livres,
- accéder à internet grâce à l'ordinateur mis à votre disposition,
- venir feuilleter des livres ou revues.

Des commissions ont été créées

- **Une commission jeunesse** chargée de la gestion des livres pour les enfants et les adolescents. 5 fois par an une équipe de 6 personnes reçoit les 10 classes de la commune pour des animations autour du livre.
- **Une commission adultes** se charge des achats (romans, documentaires, Bd adultes) et de la mise en valeur du fonds, ainsi que les animations auprès du public adulte.
- **Une commission est dédiée à la gestion des livres** (enregistrer, couvrir, réparer les documents).
- **Une commission chargée de la communication.**

Une réunion mensuelle nous permet de faire le point sur le travail effectué en commissions et d'informer chacun des dernières nouvelles, des formations proposées, des remarques des lecteurs pendant les permanences....

Près de 2 000 heures de travail sont effectuées par les bénévoles qui se forment constamment en suivant des stages proposés par la direction de la lecture publique.

Des nouvelles du Réseau

320 lecteurs profitent des 5300 documents que compte notre bibliothèque et peuvent emprunter dans toutes les bibliothèques du Réseau (Bâgé le Châtel, Bâgé la ville, Dommartin, Feillens, Replonges et Manziat).

La mise en réseau effectuée, voici déjà 4 ans, permet de bénéficier d'un choix très vaste de livres, cd, dvd grâce au

budget alloué par la communauté de communes. L'inscription est gratuite et permet d'emprunter 5 livres pour une durée de 3 semaines.

Une nouveauté : des animations

Grâce à la communauté de communes, nous pourrions désormais vous proposer des animations aussi bien pour les adultes que pour les enfants. Une journée portes ouvertes, a été organisée le 6 décembre 2014, avec l'accueil d'un auteur, Joël FEYDEL, d'une illustratrice de livres pour enfants, Marie-Pierre EMORINE et d'un spectacle animé par une troupe de conteurs « les Contes Givrés ». Le compte rendu de cette journée sera visible sur le site de Manziat

Notre Equipe en 2014

ANDROZ Marie-Jo, BENOIT Marie-Céline, BENOIT Martine, BOYAT Renée, BOYAT Suzanne, BROYER Colette, Broyer Madeleine, BROYER Marie-Thérèse, DESROCHES Marie-Claude, FAVRE Marie-Noëlle, FEYDEL Josiane, GRALL-LACROIX Françoise, JORRY Annie, PONTUS Yvette, REY Annick et THOMAS Raymonde.

Nous avons eu le regret de voir partir Juliette BATON et Angèle BROYER et le plaisir d'accueillir Colette BROYER, Marie-Thérèse BROYER et Madeleine BROYER.

Nos horaires ont changé pour s'adapter à la demande

- Mercredi de 14 h à 15 h 30.
- Jeudi de 9 h 30 à 10 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 15.
- Vendredi de 15 h 45 à 17 h 30
- Samedi de 10 h à 11 h 30.



Les Amis du Patrimoine de Manziat



2014 fût une année chargée pour les Amis du Patrimoine. Principal temps fort, la fête champêtre du 3 août. Comme de tradition la pluie nous aura rendu visite mais de manière plus cordiale cette fois-ci, nous la remercions !

Les Amis du Patrimoine ont eu à cœur de présenter un programme original. La présence d'un public nombreux et enthousiaste, que ce soit le long du parcours du défilé ou sur le site de la manifestation, est pour nous le meilleur gage de soutien. Nous tenons à remercier, ici, toutes les personnes qui nous ont rendu visite ainsi qu'à l'ensemble de nos bénévoles.



L'année écoulée a, également, vu l'achèvement des recherches sur la microtoponymie et 2015 verra la parution d'un ouvrage consacré à celle-ci. Terminé également l'important travail sur le film « Si Manziat nous était conté » en collaboration avec la Jeanne d'Arc et sous la houlette technique de M. Jean RENAUD, projection en 2015. Mais l'année à venir sera particulière pour nous, puisque les Amis du Patrimoine fêteront leurs 20 ans d'existence et de travail. Les amis du patrimoine, association discrète et singulière, au service de la mémoire collective, poursuit son chemin. Gageons qu'il sera encore riche et long.

Le secrétaire, Laurent JANAUDY

Les Amis de la Loëze

Depuis sa création en 2012, la société Les Amis de la Loëze a essayé de rester fidèle à ses engagements :

- Mettre en valeur la rivière.
- Mieux connaître et comprendre la Loëze : source, débit, étiage, histoire, faune, flore, qualité de l'eau.
- Entrer en relation avec les organismes jouant un rôle dans la gestion et la protection de la rivière : les membres du bureau ont rencontré les représentants de la communauté de communes du pays de Bâgé, les services de la gestion et protection de l'environnement de la D D T de l'Ain (unité de l'eau), l'association des moulins de l'Ain, et une association similaire à la nôtre. Le bilan de ces rencontres

souligne l'intérêt et l'engagement de ces organismes pour la Loëze. Nous leur avons fait part de l'attachement de nombreux Manziatis à leur rivière et leur souci de la voir vivante et accessible.

- Informer la population locale et en particulier sensibiliser les enfants à l'importance de la rivière et de la gestion de l'eau. A chaque fin d'année scolaire, une action est réalisée auprès des enfants des écoles de la commune.

Contact :
Les Amis de la Loëze
370 chemin du Moulin Colon - Manziat

Société de Pêche "Le Goujon"

Malgré un début d'année difficile lié au souci local et départemental du monde de la pêche, occasionnant une chute vertigineuse des sociétaires, « Le Goujon de Manziate » a réussi à honorer ses 3 rendez-vous annuels et rassembler plus de 100 pêcheurs à chacune de ses manifestations.

Pleine réussite également à notre 2^{ème} implication du Manziactiv'été avec 54 garçons et filles venus goûter au plaisir de la pêche au coup.

Une satisfaction pour l'association de voir de plus en plus de jeunes s'intéresser à la pêche de loisirs et aux différents concours.

Jeunesse que l'équipe de la société de pêche souhaiterait voir intégrer ses rangs et apporter des idées nouvelles. Appel est lancé !!

Venez nous rejoindre et partager un moment de détente.

Notre 1^{er} rendez-vous est programmé en janvier prochain pour notre assemblée générale.

Vous serez toujours les bienvenus.



Jeunes champions concours intersociétaires 2014

**Safari
carnassiers
2013**



**Manziactiv'
été 2014**



Association Le Goujon

Société de pêche de Manziate
Président Daniel PREVEL
Fayolle - 01190 Chevroux
Tél. : 09 54 83 59 97
legoujon@hotmail.fr

Le Football Club Engagement à tous les étages

Nouvelles têtes et passages de témoins au FCM

Le comité directeur du FCM s'étoffe encore avec l'arrivée de trois membres supplémentaires.



Marlène Rousseau s'est proposée pour suppléer Denis CATHERIN à la trésorerie. Emeric BOYAT succède à François DUBY à la tête de la commission jeunes. Nicolas GUICHARDAN rejoint la commission technique. Pascale PAQUET prend la responsabilité de la commission manifestations à la suite de Cédric BENOIT. Cathy BENOIT s'occupe de la gestion des buvettes.

Denis, Cédric et François restent au comité directeur ; les deux premiers dans la commission manifestations, le troisième comme délégué du FCM à l'EBS.

L'école de foot

Sous la houlette d'une vingtaine d'éducateurs, notre commission jeunes accueille quatre vingt enfants de cinq à douze ans. Toutes les catégories sont réunies le mardi soir à l'entraînement. Les rencontres ont lieu le samedi. Les plus petits découvrent le football guidés par Amaury BENOIT, Thomas MAURIZE et Baptiste RATTON. Parmi eux, Loïs CHARON, arrière petit fils du regretté Robert CHARON.



Le FCM bien représenté à l'Essor Bresse Saône

Nos jeunes figurent en nombre dans les effectifs de l'EBS, notamment dans les catégories U15 et U17.



L'équipe U15 A compte une demi-douzaine de jeunes Manziatis dont Jade Benoit, première joueuse féminine à évoluer au niveau ligue Rhône Alpes.

Son père Laurent a réussi sa reconversion en tant qu'arbitre de touche. Trésorier du FCM dans les années 90, il en est à présent l'un des commissaires aux comptes avec l'ex président Thierry Ferrand.

"L'équipe du vendredi " s'offre un nouveau trophée !

Emmenées par le George Clooney local Manu PELLETIER, nos anciennes gloires ont remporté en juin dernier leur 2^{ème} Coupe de l'Ain Morandas (après 2006). La finale les a opposés à l'équipe du Mas Rillier (score final 5-2). Cette rencontre a donné lieu à un bel après-midi festif grâce à l'accueil sympathique du club adverse.



Entretien des installations



La trêve hivernale et l'intersaison sont propices à la remise en état des équipements de Chassagne. Entre Noël et le jour de l'an, la salle de réception a été rénovée. Les coups de pinceaux ont été donnés par nos peintres bénévoles, Pascal BENOIT et Mathieu PAQUET.

En juin, le terrain d'entraînement annexe a été aéré et réengazonné. Il restera au repos jusqu'au printemps 2015. Ces travaux ont été financés par le FCM.

En juillet, le chemin d'accès au stade a été matérialisé avec la pose de bordures en ciment par les agents communaux.

Record d'affluence au stage Manziactiv'été

C'est un rendez-vous incontournable pour les enfants scolarisés à Manziat. L'édition 2014 a rassemblé cinquante trois garçons et filles pour le plaisir de tous.

La saison 2014/2015 de nos équipes seniors

L'équipe fanion de Serge BRIDAY évolue depuis plusieurs saisons en Promotion d'Excellence. L'équipe réserve coachée par Didier Benoit est en Troisième Division. Enfin, une entente a été conclue avec l'US Replonges pour bâtir une équipe 3 en Quatrième Division sous la responsabilité de Julien Boyat et Alain DEVEYLE.

Vos rendez-vous pour 2015 :

Dimanche 8 février :	Loto
Samedi 11 avril :	Vente de couscous
Samedi 31 mai :	Tournoi jeunes
Vendredi 5 juin :	Assemblée générale
Samedi 6 juin :	Journée détente
Dimanche 19 juillet :	Concours de pétanque
Du 20 au 25 juillet :	Stage Manziactiv'été
Vendredi 11 septembre :	Tournoi de sixte vétérans
Samedi 5 décembre :	Repas dansant

Le président, Jean-Daniel CATHERIN

Amicale des Supporters du Football Club

Bien que son président Christian CATHERIN soit toujours en activité, l'amicale se compose d'une majorité de retraités. Anciens joueurs pour la plupart, ils prennent du plaisir à voir évoluer toutes les équipes seniors et vétérans. Tous se réjouissent du nombre important de jeunes garçons et filles qui s'initient puis se perfectionnent au FCM puis à l'EBS. Que de monde dans les catégories U7 à U19 !

D'abord des jeux, puis des entraînements et des plateaux enfin des matches, toutes ces activités sollicitent l'encadrement d'une équipe d'éducateurs de mieux en mieux formés. L'école de foot du FCM, forte de plus de 70 footballeurs en herbe, déroule son planning de septembre à juin : pas de réformes fumeuses dans cette école mais une continuité dans l'approche et la pratique du football pour le plaisir et le respect des autres. L'EBS prend le relais à partir de la catégorie U15. Le FCM y joue son rôle avec quelques uns de ses joueurs qui entraînent et encadrent des équipes et plusieurs de ses membres qui siègent dans l'équipe dirigeante.

Tous les jours de la semaine, les pelouses de Chassagne sont occupées par les amateurs de football. Ils s'y sentent tellement bien que certains reviennent en juillet pour la semaine Manziactiv'été. Une cinquantaine d'enfants ont joué les matinales, non seulement au foot, mais au tennis et à la pétanque ; innovations cette année avec les lancers proposés par Christian LACROIX et le déplacement de la pêche dans le bief de M. BONNETAIN, une pêche qui a beaucoup plu aux participants. Il est vrai que Daniel PREVEL secondé par 3 membres de la société Le Goujon, avait tout planifié : des lignes prêtes à l'emploi, des poissons motivés et des abords sécurisés.



Essor Bresse Saône

L'Essor Bresse Saône est un club de football qui regroupe les catégories U15 - U17 - U19. Nous sommes dans la 25^{ème} saison footballistique du club. Celui-ci permet aux adolescents du territoire de notre communauté de communes de pratiquer leur sport favori.

Le club compte cette année 165 licenciés avec un effectif joueurs essentiellement composé de nos 4 clubs fondateurs.



Equipe U19 - Ligue

Le football club de Manziat y apporte sa contribution avec ses joueurs, ses éducateurs et ses dirigeants.

Ce club démontre depuis son origine sa vocation intercommunale à fédérer et à tisser des liens forts entre les personnes qui composent nos clubs de football.

L'Essor est au service de ses clubs fondateurs et permet aux jeunes de s'épanouir à travers le foot en partant du plaisir pour aller vers la compétition.

Cette saison, et pour la première fois dans l'histoire du club, nous aurons 3 équipes au niveau régional (U15 - U17 - U19).

Vous pourrez voir évoluer au stade de la Chassagne les U19 ligue ainsi que les U15 B et quelques rencontres féminines. Nous comptons sur les habitants de Manziat pour venir encourager nos jeunes et passer un agréable moment sur le site de la Chassagne.

Cette saison est marquée également par le développement du football féminin avec une vingtaine de licenciées.

Notre association remercie, d'une part, la municipalité pour la mise à disposition des installations et, d'autre part, le FC Manziat pour son implication dans le bon fonctionnement au quotidien de l'Essor.

Même si notre club a une connotation intercommunale, nous le considérons à part entière comme une association locale s'intégrant au tissu associatif de Manziat car il y joue également un rôle social, éducatif et sportif.

Pour tout renseignement : vous pouvez contacter son président **Christophe GIBAUD** au **06 87 45 63 91**.



Féminines U15

Manziat Bad Loisirs

L'association de badminton de Manziat est née en même temps que le gymnase. Elle permet l'accès aux infrastructures intercommunales aux particuliers de la commune et des alentours en toute convivialité.

De manière à ne pas surcharger les cours, le nombre d'adhérents a été limité à 60 (de plus de 16 ans) dans un premier temps. La permanence, qui s'est tenue courant septembre, a suscité un grand engouement et la limite d'inscrits a été atteinte en 30 minutes.

Les adhérents, qu'ils soient novices ou confirmés, s'affrontent le mercredi, le jeudi et le dimanche dans un esprit de pur loisir. Ces moments sportifs permettent de passer du temps ensemble dans le jeu, le fair-play et la bonne humeur.



Bureau / Membres :

Président : **FAVRE Olivier**

Trésorière : **BOYAT Karine**

Trésorier adjoint : **BENOIT Maxime**

Secrétaire : **DEPARDON Mélanie**

Secrétaire adjointe : **FAVRE Séverine**

Les Gazafonds



Contact

Raphaël BENOIT

06 10 87 09 74

mcgazafonds@yahoo.fr



Association : MOTO-CLUB (Loi 1901)
LES GAZAFONDS

Adresse : 33 Rue Vieille - 01570 MANZIAT

Création : Novembre 1995

Membres : 29

Activités : Sorties moto diverses

Manifestations :

25 juillet 2015 - Fête Patronale

- Repas jambon à la broche en soirée

- Feu d'artifice

- Concert ROCKAFOND

- MIAM-MIAM ET GLOU-GLOU

26 juillet 2015 - Concours de pétanque

Partenariat :

28 mars 2015 - Soirée ZUMBA BLANCHE

avec **CAP SUR MAT** (Soutien à Mathias enfant porteur de trisomie), fonds reversés à CAP SUR MAT.

Assemblée générale : 18 avril 2015



Amicale Boule

Depuis 1934, date de création de l'Amicale Boule, des gens jouent à la Lyonnaise à Manziat et les 71 licenciés de la société entendent bien poursuivre cette tradition, même si le nombre diminue d'année en année. Les anciens qui s'en vont ne sont pas toujours remplacés. Cependant, on les voit s'entraîner régulièrement le jeudi après-midi, au boulodrome de Dommartin en hiver, et à celui de Manziat à partir du printemps. Et si les parties se déroulent dans la bonne humeur, elles n'en restent pas moins acharnées, mais se terminent souvent par une petite « casse-croute » qui réunit tout le monde.



Un moment de détente lors du « Gentlemen »

La société possède une école de boules depuis 1982 qui réunit des jeunes de 7 à 18 ans. Actuellement, nous possédons une trentaine de jeunes (en collaboration avec les centres de formation de Dommartin et Mézériat) qui pratiquent le sport boules. Les entraînements se déroulent en hiver à Dommartin et à partir du printemps à Manziat, le mercredi de 15h30 à 17h00 et le samedi de 9h30 à 11h avec Guillaume RUDE, directeur du centre de formation, aidé de Jacques BENOIT, Jérôme RENAUD et Michel VAYER. Différents concours ou compétitions ont lieu durant la saison, au niveau collectif ou individuel.

La société a, une nouvelle fois, organisé un concours de boules dit « Gentleman » qui regroupe des équipes inter-classes ou interfamilles ou interquartiers, etc. Cette manifestation s'est déroulée le lundi de pentecôte, comme à l'accoutumée ; elle a rassemblé 28 quadrettes qui se sont affrontées en trois parties dans une très bonne ambiance.

RESULTATS :

Chez les adultes, notre société a toujours été bien représentée aux concours organisés par les sociétés voisines et le comité bouliste de l'Ain, avec une participation supérieure à 100 concours pour la saison précédente. Encore de très bons résultats avec notamment :

- Deux équipes qualifiées pour le championnat de l'Ain des AS (championnat des clubs en 3^{ème} et 4^{ème} division) :
 - Première équipe éliminée en huitième de finale.
 - Deuxième équipe éliminée en quart de finale.

- **Franck VAYER** qualifié pour le championnat de l'Ain en tête à tête.
- **Nicolas BOUCHOUX** (associé avec un joueur de Pont de Veyle) qualifié au championnat de France en doublette.

Chez les jeunes, beaucoup de bons résultats avec :

- 4 participations aux championnats de France pour **Jade BENOIT** (Jade s'est qualifiée en tir de précision, tir progressif, combiné et tête à tête).
- **Jade BENOIT** a remporté la coupe de France en tête à tête
- Une équipe qualifiée pour les championnats de France des clubs avec une défaite en huitième de finale.



*Jade Benoit
Vainqueur de
la Coupe de France
en tête à tête*

A la mi-septembre, l'Amicale Boule organise un concours individuel entre ses sociétaires. Il a été dénommé « But d'Honneur ». Ce sont trois challenges qui récompensent le vainqueur dans chaque catégorie.

Pour cette année, les lauréats sont, en catégories :

- Féminines : **Karine Garnier**, challenge Gilbert Catherin
- 4^{ème} division : **Jacques Bouchoux** challenge André Corrand
- 3^{ème} division : **Franck Vayer**, challenge Eugène Maurize



*Les vainqueurs et
finalistes
du
« But d'Honneur »*

CONCOURS 2015 :

Concours officiels :

- **Dimanche 1^{er} février** : 32 quadrettes 3^{ème} et 4^{ème} division
- **Vendredi 1^{er} mai** : 32 doubles 3^{ème} et 4^{ème} division par poules
- **Vendredi 1^{er} mai** : 16 doubles TD féminin par poules
- **Jeudi 28 mai** : 32 quadrettes vétérans
- **Samedi 1^{er} août** : 32 doubles 3^{ème} et 4^{ème} division
- **Samedi 15 novembre** : 16 quadrettes 3^{ème} et 4^{ème} div.

Concours officiels :

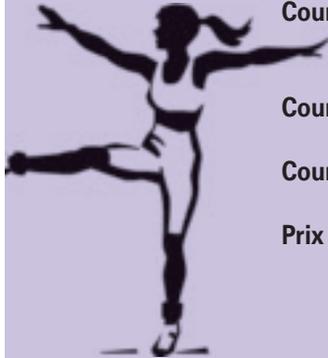
- **Lundi 25 mai** : concours « Gentleman »
- **Lundi 27 juillet** : concours intersociétaires
- **Samedi 12 septembre** : But d'honneur

Association Gymnastique Volontaire

« Venir avec plaisir et repartir avec le sourire », ce souhait de Valérie notre animatrice, pourrait être la devise de notre association.

En effet, c'est dans une ambiance conviviale et détendue que tous les adhérents trouvent leur bonheur, puisque cette année encore, les inscriptions ont été clôturées dès le début de saison.

Cette saison 2014/2015 est marquée par le changement de salle. En effet, depuis mi-septembre nous utilisons le nouveau gymnase de la communauté de commune. C'est un vrai plaisir de faire de la gym dans ces nouveaux locaux.



Année 2013-2014
Cours de la section "AGV"
Mardi de 19 h à 20 h
Mardi de 20 h à 21 h
Cours cardio fitness "AGV"
Lundi de 19 h à 20 h
Cours de la section « senior »
Lundi de 10 h 15 à 11 h 15
Prix de la cotisation : 70 €



Membres du bureau :

Présidente : **Marie-Jo ANDROZ**
Trésorière : **Jacqueline KARNIEWICY**
Secrétaire : **Sylviane CORDIER**

Membres :

Isabelle CAMUS
Martine DEPARDON
Véronique GAULIN
Josette BOURGEOIS



Les conscrits de la Classe 5



La distribution des chapeaux et cocardes s'effectuent par les 19 et 20 ans. Elle a commencé le vendredi 3 octobre 2014 et se poursuit chez les conscrits habitants ou ayant habité à Manziat et qui souhaitent participer au banquet. La distribution se fait les week-ends jusqu'à l'approche du banquet. Certaines classes, comme les 30 ou 40 ans, souhaitent faire des soirées qu'ils organisent pour la remise des chapeaux et des cocardes.

Dates que les 19 ans organiseront en 2015 :

Samedi **31 janvier** : journée des 10 ans

Samedi **7 février** : bal des conscrits

Dimanche **15 février** : banquet de la classe en 5, suivi de la semaine des conscrits

Samedi **21 février** : les matefaims



Union Musicale



L'Union Musicale de Manziate a repris ses activités mi-septembre avec ses répétitions chaque vendredi soir. Après la rénovation du local pendant l'été 2013 par nos musiciens bénévoles, notre société a pu apprécier durant la saison musicale 2013-2014, la qualité acoustique de cette "nouvelle" salle.

Les cours de formation musicale et instrumentale ont également démarré courant septembre avec, pour la deuxième année consécutive, la fusion des cours de formation musicale avec l'école de musique de la Jeanne d'Arc ; chaque école conserve néanmoins son identité.

L'Union Musicale compte, à ce jour, environ 70 musiciens dans ses rangs. Elle est composée également d'un orchestre juniors, (les répétitions de cet orchestre juniors ont débuté mi-septembre, et ont lieu le samedi en fin d'après-midi), et d'un orchestre babys/chants. La formation de nouveaux musiciens est indispensable pour assurer la pérennité de la société.

Les enfants peuvent débiter dès l'âge de 7 ans par le solfège (inscriptions auprès de Tiphaine GRISOLLET). La pratique de l'instrument s'effectue dès la deuxième année de formation musicale ; puis arrive l'entrée sur les rangs de l'orchestre babys, puis l'orchestre juniors et enfin l'orchestre séniors.

Pour la saison 2013-2014, l'Union Musicale a participé aux manifestations locales : 8 mai, 11 novembre, inauguration de la nouvelle salle des fêtes, conscrits... Elle a organisé ses deux concerts traditionnels au printemps. Elle s'est déplacée à la cave de Prissé pour une petite aubade, à Belleville sur Saône et St Gengoux le National pour des défilés, à Demigny pour un concert ainsi qu'à Bâgé la Ville pour le festival du canton.



Notre société s'est également rendue au Petit-Abergement pour un week-end musical. C'est dans un cadre idéal, que 40 musiciens ont passé ce week-end à travailler et à détailler les morceaux de musique avec rigueur et sérieux pendant les temps de travail ; mais aussi beaucoup de convivialité et une bonne ambiance...

L'Union Musicale organise également avec l'Amicale Boule, sa traditionnelle fête du boudin (1^{er} week-end d'octobre). C'est grâce à de nombreux bénévoles et sociétaires, sous la responsabilité de Guy Renoud-Grappin et de son équipe, que cette fête perdure avec les produits de notre terroir... mais aussi son prix cycliste.

Merci à tous et rendez-vous pour la prochaine édition.

Dates à retenir pour 2015 :

- Dimanche 4 janvier 2015 : **concours de belote**
- Samedi 28 février 2015 et samedi 14 mars 2015 : **concerts annuels**
- Samedi 18 avril 2015 : **concert juniors**
- Vendredi 29 mai 2015 : **audition des élèves**
- Dimanche 4 octobre 2015 : **fête du boudin**

Retrouvez notre actualité sur notre site internet <http://www.ummanziate.fr>



Les Juniors de l'Union Musicale

Les juniors de l'Union Musicale regroupent environ 35 musiciens dont l'âge varie entre 10 ans et 27 ans pour le plus vieux. Nous répétons le samedi après-midi de 17h30 à 19h, dans le but de préparer notre concert annuel qui a toujours lieu mi-avril. Lors de ce dernier, nous faisons participer l'orchestre baby qui regroupe les débutants en instrument ainsi que le chant qui fait participer les élèves de solfège. Depuis l'année dernière, nous préparons le traditionnel voyage des juniors, qui a lieu tous les trois ans. Il a eu lieu les 22,23 et 24 Août 2014 dans le pays de Gex. Ce voyage a pour but de récompenser les jeunes et de remercier les encadrants ; au programme visite, baignade, accrobranche, luge d'été...

Société Musicale “La Jeanne d'Arc”



La saison 2013/2014 restera marquée, en octobre 2013, par le souhait de Guy BOYAT de ne pas se représenter au poste de président. Il a été pendant 24 ans, responsable de l'école de musique, puis 5 ans à la présidence de la Jeanne d'Arc. Merci à lui pour sa grande implication pour l'association et pour l'ensemble du travail accompli.

La Jeanne d'Arc a participé le 27 octobre 2013 à la cérémonie du 70^{ème} anniversaire de l'envol du général de Lattre de Tassigny, puis le 10 novembre 2013 à l'inauguration de la nouvelle salle des fêtes de Manziat. Comme chaque année, l'ensemble de l'harmonie a présenté son programme musical lors de ses concerts annuels du samedi 15 et du dimanche 16 mars 2014 dans la nouvelle salle des fêtes. L'implication de l'ensemble des musiciens pour la partie musicale et la partie divertissement du concert a suscité l'enthousiasme du nombreux public présent lors de ce weekend. La Jeanne d'Arc a également participé au défilé des conscrits à Charnay-les-Mâcon le 29 mars, et au festival de musique à Bâgé la Ville le dimanche 22 juin. En plus de toutes ces sorties, la Jeanne d'Arc est musicalement présente à Manziat lors de toutes les cérémonies de commémoration ainsi qu'au traditionnel défilé des conscrits. Notre société a repris ses répétitions le 3 octobre dernier afin de préparer son nouveau programme. La direction de l'orchestre est toujours assurée par Corinne MONTANTÈME.

L'orchestre Junior de notre société a été dirigé en 2014 par Anne Lise BOYAT, Bénédicte BORNAREL, Timothée BOYAT et Fabien PELLETIER. L'ensemble des 32 musiciens de cet orchestre a assuré le début de la deuxième partie du weekend concert de la Jeanne d'Arc. La deuxième partie du concert de l'orchestre Junior de l'Union Musicale de Manziat s'est également produit à l'hôtel Dieu à Mâcon.

L'école de musique placée sous la responsabilité de Julie TATON, compte à cette rentrée 2014 un effectif de 19 élèves. Après une année de mutualisation des cours de solfège avec l'Union Musicale de Manziat, nous avons décidé d'un commun

accord de poursuivre cette mutualisation qui ne peut être que bénéfique pour nos deux sociétés. Par ailleurs, nous vous informons que l'audition des élèves de nos deux écoles de musique aura lieu le vendredi 29 mai 2015 à la salle des fêtes de Manziat.

Afin de financer et faire vivre notre association, la Jeanne d'Arc organise un concours de belote en janvier, une vente de paëlla en juillet et une soirée choucroute dansante en novembre. En plus de palier au coût de fonctionnement de notre société, ces manifestations extra-musicales permettent d'animer activement la vie de la commune. Enfin, un grand merci à l'ensemble des habitants de Manziat pour votre accueil et votre soutien lors de la proposition de notre carte de soutien.

Rappel des dates 2015 à Manziat :

Dimanche 11 janvier : concours de belote.

Samedi 21 et dimanche 22 mars : concert J.A.

Vendredi 29 mai : audition des élèves (Jeanne d'Arc et Union Musicale)

Dimanche 5 juillet : Vente de paëlla à emporter sous le préau de l'école Saint Joseph.

Samedi 21 novembre : soirée choucroute dansante.



Chorale « De bouche à oreille »

La Chorale « De bouche à oreille » a entamé sa huitième saison avec un effectif stable, d'une quarantaine de choristes. Le groupe est toujours dirigé par Marie-Laure MERCIER, chef de chœur passionnée et accompagnée par le talentueux pianiste Jean-François BASTEAU et sa fille Chloé à la flûte.

Le conseil d'administration s'est renouvelé et Nelly GUÉRIN en est la nouvelle présidente.

Après 4 concerts au printemps (dont celui de Manziate avec les Yatis au profit de France-Adot), la chorale a commencé sa saison par un déplacement en Suisse, près de Vevey où elle s'est produite aux côtés du Chœur mixte de Corseaux.

Cette année, le répertoire est composé de variétés avec Richard Anthony, Calogero, Yannick Noah, Jean-Jacques Goldman, Jane Manson, Gold, Joe Dassin, Boney M, Jean Louis Aubert, Dalida...

Les répétitions ont lieu le jeudi de 20h30 à 22h30 dans la salle nord de l'Espace du Chêne.

Nul besoin d'être musicien ou d'avoir déjà chanté, la chorale est ouverte à tous et vous pourrez la rejoindre pour partager de bons moments musicaux. La porte reste ouverte, notamment aux messieurs ... qu'on se le dise !!!

Réservez d'ores et déjà la date du 30 Mai 2015 pour le concert annuel à Manziate.





Tennis Club



Le TCM propose des activités pour tous les âges, en tennis loisir et en compétition.

Une monitrice, Sabrina GILLET a la charge de l'école de tennis.

Les courts couverts à Feillens et le gymnase de Manziat offrent du confort pour les entraînements et la pratique hivernale.

Les adultes débutants ou désireux de progresser sont accompagnés par le club. Une plage horaire de 18h30 à 20h30 est réservée à cet effet au gymnase de Manziat.

Les actions du TCM :

- Vente de barquettes de saucisson beaujolais le samedi 29 novembre 2014 place de la Mairie.
- Tournoi open hommes et dames du 26 au 12 juillet 2015.
- Tournoi interne du 15 au 30 septembre 2015.
- Tournoi jeunes du 30 août au 20 septembre 2015.
- Assemblée générale : samedi 16 septembre 2015.



Contacts

GONOD Stéphane, stephane.gonod@orange.fr 03 85 36 61 13

LACROIX CHRISTIAN, galac@wanadoo.fr 03 85 30 14 17

FEYDEL SERGE, serge.feydel@wanadoo.fr 03 85 30 19 11

Club de l'Amitié



Depuis sa création, le club de l'amitié permet à bon nombre de personnes de notre village de se réunir deux fois par mois, le mercredi après-midi à 14 heures, dans une ambiance agréable.

Une cinquantaine de personnes se retrouve pour des jeux de cartes : belote, coinche, tarot, sans oublier le scrabble, le rummikub et le nain jaune, un choix pour tous.

En cours d'année, nous organisons un concours de belote. Nous participons aussi à un concours de pétanque à Marlieux.

La réunion avant Noël est plus festive, avec brioches et friandises, suivie en janvier du tirage des Rois, sans oublier les anniversaires de mariage.

Unaniment, chacun espère que ces occasions de se retrouver ensemble se prolongent le plus longtemps possible, et bien sûr, un bon accueil sera réservé à toutes les personnes tentées de nous rejoindre afin de partager ces moments sympathiques.

Deux nouveaux adhérents ont grossi, cette année, notre effectif.

En fin de saison (juin) celles et ceux qui le souhaitent peuvent se retrouver au boulodrome chaque vendredi après-midi pour s'adonner à la pétanque.



Paroisse Catholique de Manziate-Asnières

Prêtres

Père Xavier RENDU, curé
50 rue de l'Eglise - 01570 Feillens
☎ 03 85 30 00 06

Père Raphaël RIGAUD, vicaire
paroisse-de-feillens@wanadoo.fr
Site internet : paroisse Bagé Feillens

Permanences : Mardi et Vendredi de 9 h 30 à 11 h. Mercredi de 16 h 30 à 19 h avec la présence d'un prêtre le mercredi.
En particulier pour les demandes de baptême, de mariage, d'écoute, de confession.

Prêtre retraité Père Marcel CONTET

Vie de la paroisse : Un Conseil Pastoral et un Conseil pour les affaires économiques se retrouvent plusieurs fois dans l'année.
Des feuilles d'annonces dominicales sont distribuées et affichées chaque semaine à la porte des églises.

VOUS RECHERCHEZ DES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT :

Découverte de Dieu et de la foi :

Eveil à la foi (3-6 ans), catéchisme, jeunes Marie-Claude BENOIT ☎ 03 85 30 06 15

Pour les demandes de baptêmes ou de mariages :

Permanence du mercredi à Feillens (16 h30 - 19 h) ou sur rendez-vous ☎ 03 85 30 00 06

Vie chrétienne des adultes, différentes propositions existent. Vous recherchez un groupe pour :

- Approfondir sa foi d'adulte, mieux connaître la Bible. Réfléchir sur le sens de sa vie, sur des thèmes importants.

Mouvement Chrétien des Retraités Florence NILLON ☎ 03 85 36 12 51

Equipe de Recommançants dans la foi Marie-Claude BENOIT ☎ 03 85 30 06 15

- Se retrouver et prier ensemble.

Equipe Missionnaire

- Apporter son aide aux plus pauvres, aux personnes malades.

Secours Catholique Simone BENOIT ☎ 03 85 30 02 89

Local : 393 rue Janin, Replonges (près de la salle Limorin).

Permanences le lundi et le 2^{ème} jeudi de chaque mois, de 14h à 17h.

Dépôt de vêtements propres dans l'entrée de l'église de Manziate.

Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement

André BÉRARDAN ☎ 03 85 36 10 31

Handicap et Joie

Simone PREVEL ☎ 03 85 30 04 73

Vie de l'Eglise et de nos communautés :

Journal « Regards » Jocelyne CHAMEROY ☎ 03 85 31 01 16

Journal local chrétien d'information et de réflexion

Radios

RCF 71 = 95,1

RCF 01 = 93,9

Radio Espérance 01 = 87.6

Radio Espérance 71 = 106.2

Dans les Maisons de Retraite ou les Marpa

Messes régulières et présence d'un prêtre sur appel de la famille.

☎ 06 13 41 15 72

MESSES DU DIMANCHE : habituellement 9 h à Replonges et 10 h 30 à :

Feillens : 1^{er} dimanche du mois

Bâgé-la-Ville : 2^{ème} dimanche du mois

Bâgé-le-Châtel : 2^{ème} dimanche du mois

Dommartin : 5^{ème} dimanche du mois (si 5 dimanches)

Manziate : 3^{ème} dimanche du mois

MESSES EN SEMAINE : habituellement mardi 18 h 30 à Feillens et :

Manziate : Mercredi 8 h 45

Feillens : Samedi 8 h 30

Replonges : Jeudi 18 h 30

Maison de Pays Canton de Bâgé-le-Châtel

CALENDRIER 2015

L'Office de Tourisme du Canton de Bâgé-le-Châtel bénéficie d'un territoire de compétences comprenant les communes d'Asnières-sur-Saône, Bâgé-le-Châtel, Bâgé-la-Ville, Dommartin, Feillens, Manziat, Replonges, Saint André-de-Bâgé, Saint Laurent-sur-Saône et Vésines.

L'association se compose de membres bénévoles et d'une animatrice salariée. Outre ses missions d'Accueil, d'Animation, d'Information et de Promotion touristique du territoire, elle propose à toutes associations et organismes son service billetterie et son service groupe pour l'organisation de visites.

En 2014, le bureau d'accueil de l'Office de Tourisme a fait peau neuve, avec ses 250 m² d'exposition. Il offre au rez-de-chaussée un nouvel espace boutique bien achalandé : miel de pays, jus de fruits, confiseries, confitures de ferme, ferronnerie d'art, poterie..., se partagent les lieux pour le plus grand plaisir des locaux et des touristes de passage à la recherche d'idées cadeaux ou encore de souvenirs à l'effigie de la Bresse.

De plus, l'année 2014 a été marquée par de nombreux événements, 8 expositions artistiques, un concours de photos, un marché de Noël, une randonnée organisée (341 pers.), des visites commentées, mais aussi, de nouvelles animations ont vu le jour avec entre autres, les balades commentées « Secrets de jardiniers » proposées en août dernier (80 pers.), et plus récemment la 1^{ère} édition de la « Nuit sans lumière » (50 pers.) qui fut un beau succès !

L'équipe de l'office de tourisme vous donne rendez-vous, en 2015, pour de nouvelles aventures, suivez notre actualité sur notre site.

Mars/Avril
Assemblée générale de l'office de tourisme (date et lieu à préciser)

Judi 9 avril
Salon du tourisme de l'Ain, salle Limorin à Replonges (salon professionnel)

Dimanche 31 mai
Randonnée du Pays de Bâgé, départ de Vésines (circuits pédestres et VTT). Repas chaud à l'arrivée. Possibilité de restauration seulement.

Samedi 20 et Dimanche 21 juin
Journées du Patrimoine de Pays, « Le Moyen-Âge encore présent ». Visites commentées GRATUITES.

Juillet/Août
Visites commentées à thème (renseignements à l'office de tourisme)

Dimanche 23 août
Rallye de la Bresse (sur inscription)

Samedi 19 et Dimanche 20 septembre
Journées Européennes du Patrimoine. Visites commentées GRATUITES

Octobre
Animation « Nuit sans lumière » (date et lieu à préciser)

PROGRAMME DES EXPOSITIONS 2015

au 2^{ème} étage à l'office de tourisme

Du 17 Janvier au 21 Février
Exposition pédagogique « Le fabuleux destin... des aventuriers et explorateurs de l'Ain ». Animations diverses, conférence...

De Mars à Septembre, chaque mois une nouvelle exposition artistique : calligraphie, gravure, photographie et sculpture en MARS. Peinture et sculpture sur le thème du Voyage en AVRIL. Pastel, aquarelle, huile, poésie et galets sculptés en MAI. Peintures

abstraites & contemporaines en JUIN/JUILLET. Variété de peintures et sculptures en AOUT/SEPTEMBRE.

Octobre - Novembre
Exposition-concours de photos à thèmes. Concours ouvert aux photographes amateurs.

Décembre
Exposition-cadeaux avec la participation des artistes et producteurs de la région. Entrée libre.



Association loi 1901
2, rue Marsale
01380 BAGE-LE-CHATEL
Président Albert GRAND

Bureau d'information ouvert :
Le Mardi, Vendredi et Samedi
De 9 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 17 h 30

Le Mercredi et Jeudi
De 14 h 00 à 17 h 30

Saison estivale :
Dimanche et jours fériés
de 9 h 30 à 12 h 00

www.tourisme-bagelechatel.fr

Tél. : 03 85 30 56 66

tourisme.bage@wanadoo.fr

Le Canton de Bâgé-le-Châtel est jumelé avec la ville de Bad Waldsee, ville allemande située au nord du Lac de Constance.

Le Comité de Jumelage centralise les informations et coordonne les échanges entre les deux territoires. Toutes les associations et tous les bénévoles peuvent s'investir au sein du Comité de Jumelage.



Changement de Président et de Bureau

L'année 2014 a été marquée par le changement de Président et de Bureau du Comité de Jumelage.

Eric RENAUD a ainsi cédé sa place à Jean-Marc WILLEMS, élu lors de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée à Vésines le vendredi 11 juillet.

Le Bureau est composé de la façon suivante :

- Président : Jean-Marc WILLEMS
- Vice-Présidente : Catherine RENOUD-LYAT
- Trésorière : Sylvie CORDIER
- Trésorier adjoint : Anthony TOUCH
- Secrétaire : Sophie BERRY
- Secrétaire adjoint : Olivier DI PIETRO

Participation aux Forums des Associations



Le Comité de Jumelage a participé aux Forums des Associations qui se sont tenus à Bâgé-la-Ville et à Feillens le samedi 6 septembre.



L'objectif était de faire connaître le Comité de Jumelage et de donner envie à de nouvelles personnes de s'investir au sein de l'association.

Installation de la girouette

Lors du 20^{ème} anniversaire du jumelage en 2011, la municipalité de Bad Waldsee a offert au Canton une girouette qui a été installée en septembre sur le toit du bâtiment de la Communauté de Communes à Bâgé-le-Châtel.



PROJETS 2015

- Participation à la Fête du Lac fin juillet, avec une association du Canton
- Déplacement des élus du Canton
- Participation à l'organisation du 25^{ème} anniversaire avec les allemands
- Poursuite des échanges scolaires

CONTACT Comité de Jumelage du Canton de Bâgé-le-Châtel
 50 chemin de la Glaine - 01380 BÂGE-LE-CHÂTEL
 Tél. : 03 85 36 37 18 • Courriel : jmarc.willems@orange.fr • sophie.berry@ccpaysdebage.fr

CAF de l'Ain

des informations sur vos droits accessibles en permanence

Par INTERNET :
www.caf.fr

Par TELEPHONE :
0 810 25 01 10

CAF de l'Ain

ALLOCATION FAMILIALE

CAF de l'Ain

• Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **deux services accessibles en permanence** sont mis à disposition par la CAF de l'Ain pour obtenir des informations générales et personnalisées sur votre dossier.

- Pour signaler un changement de situation.
- Pour réaliser une demande par télépochidure (avec envoi des pièces justificatives).
- Pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier.
- Pour télécharger et/ou imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations.
- Pour consulter les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale de votre Caf.
- Pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.

• 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

- Pour consulter votre dossier :
 - date et détail des paiements,
 - état de traitement de votre courrier,
 - demande d'une attestation de paiement.

• du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30

- Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.

N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnels de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF. Si vous ne l'avez plus, demandez-le depuis l'espace "mon compte" du caf.fr (en un clic sur le lien "code confidentiel perdu" ou "numéro allocataire perdu"), ou par courrier.



C'est dans son nouveau local que l'association du Secours Catholique a pu répondre aux demandes très nombreuses des familles en difficultés.

Plus que jamais et compte tenu des besoins qui se profilent pour l'année 2015, le Secours Catholique aura toute sa place pour apporter une aide matérielle et humaine en s'investissant au maximum dans cette chaîne solidaire.

Une collecte est organisée chaque année par l'Ecole Privée de Feillens et par la Maison Familiale Rurale de Bagé-le-Châtel. Les enseignants s'investissent avec leurs élèves et leurs parents pour assurer cette collecte alimentaire. Nous les remercions tous, ainsi que les entreprises maraîchères qui nous aident pour le support légumes.

Les vêtements du vestiaire sont donnés par tout un chacun, il suffit qu'ils soient propres et en bon état. Le surplus de vêtements est récupéré par l'association Tremplin de Bourg en Bresse.

Les parents, les écoles et les divers donateurs forment, à eux tous, une chaîne de solidarité qui permet à l'équipe des 16 bénévoles de remplir sa mission : L'ENTRAIDE.

Deux braderies sont organisées chaque année, les bénéfices sont remis à la Délégation de Bourg en Bresse et consacrés à l'achat de produits alimentaires de première nécessité.

Si vous voulez prendre contact avec le responsable :

Claude BORNE au 03 85 31 10 79 aux jours de permanence du vestiaire tous les lundis de 14 h à 17 h et tous les 2^{èmes} jeudi du mois.



Association Départementale pour l'Aide aux Mères et aux Familles à Domicile (AMFD 01)

Besoin d'un soutien à votre domicile ?

L'Association Départementale pour l'Aide aux Mères et aux Familles à Domicile (AMFD 01), propose une assistance au quotidien afin de seconder toute personne qui rencontre des difficultés ponctuelles ou chroniques et nécessite un soutien matériel et moral tel que :

- Une aide à la vie quotidienne (tâches ménagères courantes, les courses, une aide à la préparation des repas).
- Des accompagnements divers (sorties diverses, démarches administratives)
- Un soutien à la fonction parentale (éveil et activité auprès des enfants, surveillance, aide aux bains et repas...).
- Un soutien individuel à la scolarité (primaire, collège jusqu'en 3^{ème})

Chaque situation est étudiée individuellement et la réponse est adaptée en fonction des besoins.

Service agréé qualité, l'AMFD 01 est conventionnée avec la CAF, la MSA et le Conseil Général pour intervenir dans le cadre de l'aide aux familles ayant des enfants de moins de 16 ans. Elle propose un service prestataire auprès de tout public.

Le siège social de l'AMFD 01 se situe au 3, rue Colonel Gastaldo à Bourg en Bresse. Des permanences téléphoniques sont assurées du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 17 H.

Comment prendre contact avec nous?

Tél. : **04 74 21 19 76** - Fax : **047432 0669**

Adresse Mail : **amfd01@worldonline.fr**

AIN DOMICILE SERVICES

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

AIN DOMICILE SERVICES

Vous pouvez joindre votre correspondante locale
Roselyne Taponat

Par courrier :
24 Place de l'Eglise
01400 Châtillon/Chalauronne

Par téléphone :
04 74 51 05 23
06 74 45 70 00

Par mail :
aid01-rtap@orange.fr

Siège social
1121 Avenue de Lyon
01610 PERONNAS
Tél. : 04 74 21 41 51
Fax : 04 74 21 59 46
Mail : aad.bourg@orange.fr
www.ain-domicile-services.fr

Nous vous proposons des interventions en fonction de vos besoins

Vie quotidienne
Aide à la réalisation des repas, ménage, entretien du linge, courses...

Vie sociale et relationnelle
Promenade, lecture, jeux, garde d'enfants de moins de 3 ans et de plus de 3 ans, transport accompagné

Aide à la personne
Aide à la toilette, aide à l'alimentation, aide au lever et au coucher, aide à la mobilité

La présence de nuit, la garde de nuit
Assure une surveillance sécurisante toute la nuit



*Facilitez-vous
la vie*

- Ménage, repassage
- Garde d'enfants
- Aide à la personne
- Garde de jour et de nuit
- Soins infirmiers à domicile
- Téléassistance Filles ADMR

ADMR
L'association de service à la personne

Aujourd'hui notre association est active sur les cantons de **PONT DE VAUX, PONT DE VEYLE** et **BAGE**.



Nous contacter :

ADMR RIVE DE SAONE
Maison de la Santé
1070 grande rue
01570 FEILLENES

Tél. : 03 85 40 00 66
Fax : 03 85 32 32 34
Mail : afeillem@fedo01.admr.org

CHEQUE
EMPLOI
SERVICE
UNIVERSEL

Accepté

Ouverture au public :
du lundi au vendredi de 14h à 16h30

Permanences

- Pont de Vaux : le mercredi de 14h à 16h
Tél. : 06 89 24 93 51
- Pont de Veyle : le vendredi de 14h à 16h
Tél. : 03 85 31 67 76



Val de Saône Intermédiaire

Vous êtes un particulier et vous avez besoin d'une personne pour :

- Faire le ménage, le repassage et/ou nettoyer vos vitres
- Effectuer des travaux de bricolage intérieur et extérieur :
 - peinture sur divers supports,
 - petite maçonnerie,
 - pose de papiers peints ou de parquets flottants,
 - décapage...
- Entretien vos espaces verts :
 - effectuer des travaux de jardinage,
 - ramasser les feuilles,
 - tondre, débroussailler, tailler les haies,
 - aider à la plantation,
 - bêcher, passer le motoculteur...
- Vous rendre des petits services :
 - petits déménagements,
 - déneiger...

...Et autres coups de main

Pour cela, il vous suffit de faire appel à l'association

Val de Saône Intermédiaire

204 route de Pont-de-Veyle 01750 Roplonges

Tél : 03 85 31 08 12 Fax : 03 85 31 08 09

Mail : val.saone.intermediaire@orange.fr

Site : <http://val-saone-intermediaire.fr/>

Vous pouvez bénéficier de réduction fiscale ou d'un crédit d'impôt de 50% sur le montant des dépenses retenues dans la limite du plafond annuel

Nous acceptons les CESU préfinancés

Pour tous renseignements complémentaires et tarifs, n'hésitez pas à nous contacter



ADAPA
L'aide à domicile pour tous

Débordé par le quotidien, de retour d'hospitalisation, seul, fatigué... ?
Vous avez besoin d'aide, de soutien ou de compagnie ?

L'ADAPA met à votre disposition des services adaptés

- Agrément Services à la Personne
- Conventions Conseil Général et Caisses de Retraite
- CESU
- Chèque Domicile Liberté
- Déductions fiscales possibles

Aide à la personne
(toilette simple, lever et/ou coucher, habillage, repas...)

Aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne
(entretien du linge et du cadre de vie)

Aide et accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle

Nous pouvons également vous proposer d'autres services...

Contactez-nous au 04 74 45 59 64, la responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins, répondre aux questions qui vous préoccupent, vous informer de vos droits et envisager les financements possibles...

M^{me} Annie JACQUET
Maison de Santé - 320, rue François d'Urfé
01380 BÂGE LE CHÂTEL
a.jacquet@adapa01.com

Permanences :
• Bureau de Bâge le Châtel le mardi de 10h à 12h
• Mairie de St Laurent d'Arce le jeudi de 14h à 15h





Liste des Associations Locales (constituées LOI 1901)



CULTURE :

Club de l'Amitié	Raymonde BENOIT - 122, Rue des Borjons.....	☎ 03.85.30.00.70
De Bouche à Oreille (Chorale)	Nelly GUERIN - 1, Chemin des Gouilles - 01190 BOZ.....	☎ 03.85.30.64.55
Harmonie La Jeanne d'Arc	Nicolas PELLETIER - <i>Siège</i> : 113, Rue des Grands Cours.....	☎ 06.77.23.60.82
Les Amis du Patrimoine	Maurice BROYER - 252, Rue du Baromètre	☎ 03.85.36.10.86
Union Musicale	Roland RENOUD-GRAPPIN - 138, Route des Semalons	☎ 03.85.33.46.27

SPORT :

Association Gymnastique Volontaire	Marie-Jo ANDROZ - 409, Rue des Garines	☎ 03.85.30.08.14
Amicale Boule	Michel VAYER - 113, Rue de la Résistance	☎ 03.85.36.15.61
Amicale des Supporters du F.C.	Christian CATHERIN - 75, Rue des Garines	☎ 03.85.36.10.01
Association Le Goujon (Pêche)	Daniel PREVEL - Fayolle - 01190 Chevroux.....	☎ 09.54.83.59.97
Essor Bresse Saône	Christophe GIBAUD - <i>Siège</i> : Mairie - 01380 Bâgé-le-Châtel.....	☎ 03.85.31.05.85
Football Club	Jean-Daniel CATHERIN - <i>Siège</i> : 1, Rue des Grands Cours.....	☎ 03.85.30.01.14
Les Gazâfonds (Moto Club)	Raphaël BENOIT - <i>Siège</i> : 33, Rue Vieille	☎ 06.10.87.09.74
Le Rappel (Société de Chasse)	Claude GUERIN - 389, Route des Greffets	☎ 03.85.30.08.88
Tennis Club	Stéphane GONOD - Le Bourg - 01190 Ozan.....	☎ 06.84.23.69.19
Manziat Bad' Loisirs	Olivier FAVRE - 48, Place du marché Emile Méry.....	☎ 06.16.77.47.90

VIE SCOLAIRE :

Association Parents Elèves Ecole Libre	Nathalie BERNARD - 56, Impasse du Sapin - 01190 Ozan.....	☎ 03.85.30.03.56
Organisme Gestion Ecole Catholique	Véronique TERRENOIRE - <i>Siège</i> : 81, Rue des Grands Cours.....	☎ 03.85.30.03.56
Restaurant Scolaire	Agnès CHARPIGNY - <i>Siège</i> : 12, Rue des Grands Cours.....	☎ 03.85.23.91.76
Sou des Ecoles	Laurent DUCHER - 134, Rue Vieille	☎ 03.85.30.14.67

VIE COMMUNALE :

Amicale Pompiers	Laura VAILLANT - 111, Rue de Serve Vallet	☎ 03.85.31.02.05
-------------------------	---	------------------

ENVIRONNEMENT :

Les Amis de la Loëze	Olivier DEVILLE - 370, Chemin du Moulin Colon	☎ 03.85.36.10.44
-----------------------------	---	------------------

ENTRAIDE :

Amicale Donneurs de Sang Bénévoles	Colette BENOIT - 99, Rue Gardenet - 71000 Mâcon.....	☎ 03.85.29.20.26
FLO'wer	Stéphanie GOLLIN - <i>Siège</i> : 115, Rue des Vignes.....	☎ 06.75.51.26.91

DEVOIR DE MÉMOIRE :

Comité F.N.A.C.A. (Anciens d'Algérie)	René BUREL - 147, Rue des Millets.....	☎ 03.85.30.16.32
--	--	------------------

Autres organismes

Bibliothèque Municipale	Marie-Noëlle FAVRE - <i>Siège</i> : 1, Rue des Grands Cours.....	☎ 03.85.23.94.16
Comité du Boudin	Guy RENOUD-GRAPPIN - 45, Impasse des Jacômes	☎ 03.85.36.14.21
Conseil de Fabrique de la Paroisse	Daniel BENOIT - 32, Chemin du Pré du By	☎ 03.85.30.04.09
Paroisse (Equipe Animatrice)	André BERARDAN - 75, Chemin des Penards.....	☎ 03.85.36.10.31
Les Amis de la Résistance	Daniel PONTIUS - 42, Impasse de la Résistance.....	☎ 03.85.30.10.63

Renseignements Utiles

MAIRIE

48 place du Marché Emile Méry - 01570 MANZIAT

Tel : 03 85 23 91 77 Fax : 03 85 23 94 19

Courriel : mairie@manziat.fr - Site internet : www.manziat.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Jeudi de 9 h à 12 h

Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

La Secrétaire de Mairie reçoit sur rendez vous

NUMÉROS D'URGENCES

- POMPIERS : 18

- SAMU (urgence médicale) : 15

- GENDARMERIE de St-Laurent-sur-Saône : 03 85 22 80 50

- En cas d'urgence : 17

- Toutes URGENCES : 112

NUMÉROS UTILES

SAUR : 08 10 81 10 37 (Urgences : 03 85 51 46 90)

EDF : 3929 ou 0800 123 333

GDF : 0810 800 801

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE BÂGÉ

50 Chemin de la Glaine - 01380 BAGE-LE-CHATEL

Tél. : 03 85 36 37 18 - www.ccpaysdebage.fr

DÉCHETTERIE : 03 85 30 01 36

Horaires d'ouverture : Hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars)

Lundi de 10 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 18 h

Samedi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Horaires d'ouverture : Été (du 1^{er} avril au 30 septembre)

Lundi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 19 h

Samedi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h

Accès obligatoire avec la carte (comme pour la plateforme de compostage)

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Horaire et jour de relevage à Manziat : à partir de 6 h le jeudi

PRÉFECTURE DE L'AIN

45 Avenue Alsace-Lorraine - 01012 BOURG EN BRESSE

Tél. : 04 74 32 30 00 - Serveur vocal : 04 74 32 30 30

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

Accueil tél. : permis de conduire, carte grise, passeport, le matin uniquement.

www.ain.pref.gouv.fr - courriel : courrier@ain.pref.gouv.fr

SERVICE PUBLIC TOUTE DEMANDE : 3939

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

1 Rue des Grands Cours - 01570 MANZIAT

Tél. : 03 85 23 94 16

Site internet : www.ccpaysdebage.fr/bibliotheques

courriel : bibliotheque.manziat@orange.fr

Horaires d'ouverture :

- mercredi de 14 h à 15 h 30

- jeudi de 9 h 30 à 10 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 15

- vendredi de 15 h 45 à 17 h 30

- samedi de 10 h à 11 h 30

ECOLE PUBLIQUE

116 Rue de l'Église - 01570 MANZIAT

Tél. : 03 85 23 91 75 - Directeur : M. Julien JAMBON

ECOLE PRIVÉE SAINT-JOSEPH

81 Rue des Grands Cours - 01570 MANZIAT

Tél. : 03 85 30 03 56 - Directrice : Mme Marise DANEYROLLE

RESTAURANT SCOLAIRE

12 Rue des Grands Cours - 01570 MANZIAT

Tél. : 03 85 23 91 76

ASSISTANT(E) SOCIAL(E)

Point accueil solidarité ST-LAURENT-SUR-SAÔNE

Rue Henri Romans Petit - 01750 ST-LAURENT-SUR-SAÔNE

Tél. : 03 85 39 12 71

PÔLES PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAU

15 Chemin du Grand Chêne

01380 BÂGÉ-LA-VILLE

70 Impasse de la Croix du Creux

01750 REPLONGES

Multi-accueil : Courriel : multi.accueil@ccpaysdebage.fr

Tél. : 03 85 32 36 10

Tél. : 03 85 31 13 43

Relais Assistants Maternels RAM D'AME : (Courriel : relais@ccpaysdebage.fr)

Tél. : 03 85 32 36 11

Tél. : 03 85 31 13 42

Ludothèque GARE AUX JEUX : (Courriel : ludotheque@ccpaysdebage.fr)

Tél. : 03 85 32 36 12

Tél. : 03 85 31 13 44

SERVICE SANTÉ

Cabinet médical : 106 Impasse de Bichâteau - Tél. : 03 85 36 12 12

Cabinet des Infirmiers : 24 Route d'Asnières - Tél. : 03 85 30 15 16

Dentiste Yves LAY : 74 Ruelle du Jardin - Tél. : 03 85 36 13 60

Pharmacie : 1318 Grand'Route - Tél. : 03 85 36 14 15

Ostéopathe : 1378, Grand'Route - Tél. : 03 45 87 09 24

RÉGIE DÉPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DE L'AIN

Agence de PONT-DE-VAUX - ZI Vernay Fumet - 01190 GORREVOD

Tél. : 03 85 30 30 10 - www.rdtain.fr

Horaires d'ouverture : de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45

TRÉSORERIE DE SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

Place Pierre Casimir Ordinaire - 01750 ST-LAURENT-SUR-SAONE

Tél. : 03 85 38 44 06 - Tél. : 0 810 20 12 01

Impôts service : 0 810 467 687

Centre et recette principale des impôts : 03 85 39 96 00

PÔLE EMPLOI

Agence Pôle emploi généraliste de BOURG-EN-BRESSE :

323, Avenue de Parme - 01000 BOURG-EN-BRESSE Cedex

Tél. unique candidats : 3949

Tél. unique employeurs : 3995

Site internet : www.pole-emploi.fr

Ouverture du site :

- Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 15

- Le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

CONSULTATION DES PLANS DU CADASTRE (SERVICE GRATUIT)

www.cadastre.gouv.fr

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Tél. : 03 85 39 09 90 entre 8 h et 18 h

Ce service, assuré par l'hôpital de St-Laurent-sur-Saône, s'adresse aux personnes de plus de 60 ans ou handicapées.

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Le Progrès de l'Ain : Daniel PONTIUS - Tél. : 03 85 30 10 63

Le Journal de Saône-et-Loire : Josette ROBIN

Josette.robin@free.fr - 06 14 55 65 63 - 03 85 31 04 58

La Voix de l'Ain : Manziat : Stéphanie SIMON

Tél. : 06 16 43 75 18 - miss.fanny@sfr.fr

10 ans



20 ans



30 ans



40 ans



2014



50 ans



60 ans



90 ans



70 ans

80 ans

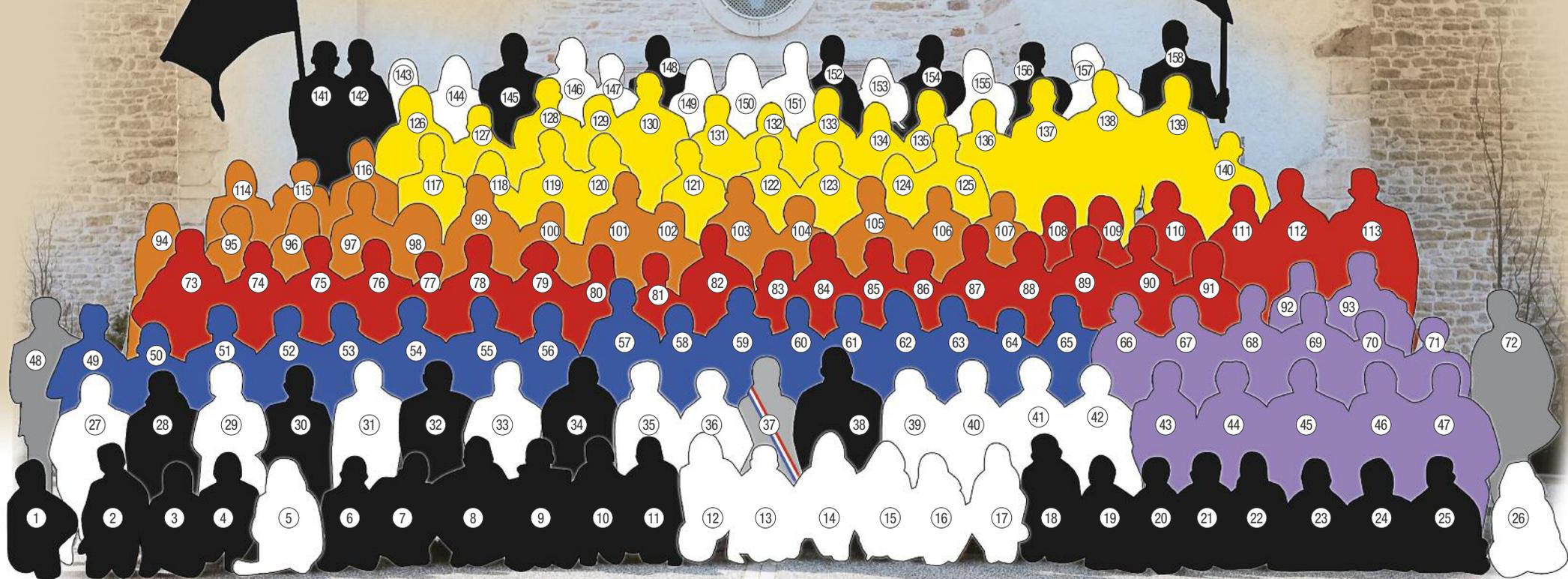


100 ans



MANZIAT 2014

LES CONSCRITS DES CLASSES EN 4



- | | | | | | |
|--------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|---------------------------|--------------------------|
| 1 Adrien BOURMAULT | 28 Claude GALLION | 55 Roland RENOUD-GRAPPIN | 82 Laurent DESFARGES | 109 Sylvie LARDET | 136 Laura RENOUD-GRAPPIN |
| 2 Mathéo CHARVET | 29 Claudette BENOIT | 56 Mylène GATINEAU | 83 Florence DEGLETAGNE | 110 Jacques FATTIER | 137 Cyril DARBON |
| 3 Yassine AHMED | 30 Pierre BENOIT | 57 Bernard BERRY | 84 Martine BENOIT | 111 Thierry BOYAT | 138 Fabien BENOIT |
| 4 Yanis PHILIPPOT | 31 Monique BENOIT | 58 Annie JACQUET | 85 Agnès DESCHAMPS | 112 Claude BOYAT | 139 Damien BUGNOT |
| 5 Leslie GEAY | 32 Jean BENOIT | 59 Jean-Pierre BORJON | 86 Sylvie CATHERIN | 113 Denis MARGUIN | 140 Félicien MARGUIN |
| 6 Maxence GRAND | 33 Jeannine BESSONNARD-RONJON | 60 Gilles GREFFET | 87 Thierry CHAMBARD | 114 Aline VAYER | 141 Tony BENOIT |
| 7 Corentin DESFARGES | 34 Raymond FERRAND | 61 Guy LAVENTURE | 88 Marie-Claude BENOIT | 115 Stéphanie APPERT | 142 Thibault PAQUET |
| 8 Thomas BOUCHOUX | 35 Colette BROYER | 62 Béatrice CLAVON | 89 Sylvie CALEGARI | 116 Yann-Pierrick BENOIT | 143 Amandine SIBELLAS |
| 9 Clément ALIX | 36 Geneviève FEYEU | 63 Jacques BOURDON | 90 Frédéric BERRY | 117 Jérôme TATON | 144 Manon PELLETIER |
| 10 Antoine BESSON | 37 Josiane FEYDEL | 64 Christiane BENOIT | 91 Marie-Noëlle GRISOLLET | 118 Caroline CHANEL | 145 Fabien PELLETIER |
| 11 Pierre BERRY | 38 Jean FEYEU | 65 Michel BROSSELIN | 92 Jeannine CORDIER | 119 Franck RENOUD-GRAPPIN | 146 Maëva BOYAT |
| 12 Lucie BROYER | 39 Mathilde JOSSERAND | 66 Jean RENAUD | 93 Alexandre PERDRIX | 120 Linda GIRARDOT | 147 Ophélie BENOIT |
| 13 Inès CHAVY | 40 Renée FEYEU | 67 Jean SAVIN | 94 Rachel BENOIT | 121 Guillaume CHARVET | 148 David KONIKOFF |
| 14 Elisa ROLAND | 41 Simone CATHERIN | 68 Jacques BOUCHOUX | 95 Alice PANCHOT | 122 Anthony GILBERTAS | 149 Julie SARRON |
| 15 Agathe DUBY | 42 Henriette GONOD | 69 Jean-Claude LARDET | 96 Nathalie BERRY | 123 Non conscrit | 150 Amandine MICHEL |
| 16 Margaux GAUDET | 43 Jacqueline FERRAND | 70 Madeleine MARGUIN | 97 Bertrand BERRY | 124 Hélène DESBROSSES | 151 Tiffany DESBROSSES |
| 17 Clara JIMENEZ | 44 Suzanne BERARD | 71 Maryse GUERIN | 98 Claudie PERRIN | 125 Guillaume DETHIEUX | 152 Emeric BOYAT |
| 18 Zackary NEMOND | 45 Bernard COLAS | 72 Armand GAILLARD (musicien) | 99 Grégory BENOIT | 126 Laure LORIN | 153 Anaëlle GREFFET |
| 19 Alexis COLAS | 46 Anny BOYAT | 73 Philippe FERRAND | 100 Florence FEYEU | 127 Stéphanie CHARVET | 154 Louis RENAUD |
| 20 Romain AVRIL | 47 Jean-Claude PY | 74 Philippe THOUZOT | 101 Stéphane GONOD | 128 Mickaël PERRIN | 155 Fanny LARDET |
| 21 Alban BOYAT | 48 Pascal TATON (musicien) | 75 Jean-Pierre GALLION | 102 Violaine BOURMAULT | 129 Isabelle BROYER | 156 Lucas MAURIZE |
| 22 Mathis VOISIN | 49 Thérèse FEYEU | 76 Daniel VAILLANT | 103 Jérôme DE LA CRESSONNIERE | 130 Romain CHEVRIER | 157 Harmonie NEMOND |
| 23 Simon BUIRET-MONTAGNY | 50 Jacqueline PIROUX | 77 Elisabeth CATHERIN | 104 Corinne FERRAND | 131 Victoria GAUDINOT | 158 Jordan GUINET |
| 24 Marius BENOIT | 51 Noël PIROUX | 78 Jean-François GUILLEMAUD | 105 Vincent ROLAND | 132 Amandine DOUILLET | |
| 25 Alex DURUPT | 52 Colette BROYER | 79 Catherine BENOIT | 106 Marianne BUIRET-MONTAGNY | 133 Delphine LOMBARD | |
| 26 Joyce SIWCZAK | 53 Marc DOUARD | 80 Guy BOYAT | 107 Etienne BERRY | 134 Delphine CHEVRIER | |
| 27 Paulette BOYAT | 54 Anne-Marie DOUET | 81 Patricia RATTON | 108 Patricia GUICHARD | 135 Delphine MARILLER | |